

Formation initiale des bibliothécaires d'État

Organisation de la gestion d'une cartothèque au Muséum national d'histoire naturelle

[Gestion de projet]

Céline Cornuault

Sous la direction de Raphaële Mouren

Maître de conférences– ENSSIB

Correspondant d'établissement : Françoise Romagné

Responsable du Service de la politique documentaire – Muséum national
d'histoire naturelle

Remerciements

Merci tout d'abord à mes collègues du Muséum de m'avoir permis de réaliser ce travail dans de bonnes conditions de recherche et de rédaction, d'avoir répondu à mes nombreuses questions avec patience et précision, et d'avoir fait en sorte que l'organisation de cette année se passe pour le mieux.

Merci à Françoise Romagné, Elisabeth Peyré et Michelle Lenoir pour leurs conseils, encadrement et relecture critique de ce travail.

Merci également à Raphaële Mouren pour ses conseils, ses corrections bibliographiques très complètes, et la confiance qu'elle m'a accordée tout au long de ce travail.

Je tiens aussi à remercier Mlle Bernadette Joseph de la Bibliothèque de Géographie de la Sorbonne et Mme Isabelle Cloître-Trincano de la cartothèque de Jussieu, d'avoir accepté de me recevoir dans leurs établissements et de satisfaire ma curiosité.

Merci enfin à mes irremplaçables collègues de la « Fibe-R for Ever », pour leur solidarité à toute épreuve, pour leurs conseils professionnels autant que leurs talents de danseurs ou de pongistes.

Résumé :

Le Muséum national d'histoire naturelle possède dans ses nombreuses bibliothèques de riches fonds de cartes et plans dont le traitement est inégalement effectué. Dans un contexte actuel favorable à la mise en valeur des cartes dans le monde des bibliothèques ou dans la société en général, le Muséum souhaite à présent valoriser son patrimoine cartographique par la mise en place d'une cartotheque comme nouveau service transversal de la Direction des bibliothèques et de la documentation de l'établissement.

La gestion d'un tel projet réclame une analyse du contexte, et un état des lieux des collections, mais aussi la prise en compte des enjeux pour le Muséum et des moyens à disposition et/ou requis, afin d'établir des priorités d'action et un calendrier prévisionnel des tâches à accomplir. Le détail de ces questions est abordé dans ce mémoire, comme étude préliminaire à la mise en place concrète de la cartotheque.

Descripteurs :

Bibliothèques – Fonds spéciaux

Cartes – Conservation et restauration

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	7
CONTEXTE DU PROJET	9
LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	9
<i>Une institution historique</i>	<i>9</i>
<i>L'organisation du Muséum depuis 2001</i>	<i>11</i>
<i>La direction des bibliothèques et de la documentation</i>	<i>12</i>
DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES PRESTIGIEUSES	13
<i>Richesse et diversité des collections</i>	<i>13</i>
<i>Une double valeur : patrimoniale et scientifique</i>	<i>14</i>
<i>L'origine des cartes du Muséum</i>	<i>15</i>
<i>La place du fonds cartographique parmi les collections du Muséum</i>	<i>16</i>
LES ENJEUX D'UNE CONSERVATION, DIFFUSION ET VALORISATION DES CARTES	19
REGAIN D'INTÉRÊT DES BIBLIOTHÈQUES POUR LEURS « COLLECTIONS SINGULIÈRES » ..	19
<i>Des documents difficiles d'accès</i>	<i>19</i>
<i>Regain de légitimité</i>	<i>20</i>
INTÉRÊT SCIENTIFIQUE DES CARTES POUR LA RECHERCHE	21
UNE VALORISATION COHÉRENTE AVEC LES MISSIONS ET PROJETS DU MUSÉUM	22
<i>Le statut de Cadist</i>	<i>22</i>
<i>Le nouveau portail documentaire</i>	<i>22</i>
<i>L'ouverture de la nouvelle bibliothèque de botanique</i>	<i>22</i>
<i>Le contrat quadriennal</i>	<i>23</i>
MA MISSION POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX	23
CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET	25
LES OBJECTIFS DU PROJET	25
<i>Une mission et plusieurs objectifs</i>	<i>25</i>
<i>Le public destinataire du projet</i>	<i>25</i>
ENVIRONNEMENT ET CONTRAINTES DU PROJET	26
<i>État des lieux des collections cartographiques</i>	<i>26</i>
<i>Fonctionnement des services de la Direction des bibliothèques</i>	<i>31</i>
<i>Quelques données à prendre en compte</i>	<i>33</i>
LES MOYENS ACTUELS ET À PRÉVOIR	34
<i>Moyens financiers</i>	<i>34</i>
<i>Moyens matériels</i>	<i>35</i>
<i>Moyens humains</i>	<i>36</i>

EXEMPLES EXTÉRIEURS	37
LA BIBLIOTHÈQUE DE GÉOGRAPHIE DE LA SORBONNE	37
LA CARTOTHÈQUE DE LA BIUSJ.....	38
LA RÉALISATION DU PROJET	41
ORGANISATION DE LA GESTION DE LA CARTOTHÈQUE	41
<i>La gestion des entrées.....</i>	<i>41</i>
<i>Le traitement des documents.....</i>	<i>41</i>
<i>La communication</i>	<i>42</i>
<i>Hors les murs</i>	<i>42</i>
<i>Un service commun de la Direction des bibliothèques</i>	<i>43</i>
LISTE DES TÂCHES À ACCOMPLIR	43
LES PRIORITÉS D'ACTION	46
<i>La BCM</i>	<i>46</i>
<i>La botanique.....</i>	<i>47</i>
<i>Le signalement.....</i>	<i>47</i>
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TÂCHES 2008-2009	48
EVALUATION DU PROJET ET SUIVI	50
<i>Bilan du projet un an plus tard</i>	<i>50</i>
<i>Suivi et améliorations à venir</i>	<i>51</i>
CONCLUSION.....	53
BIBLIOGRAPHIE	55
TABLE DES ANNEXES	57
INDEX	81

Introduction

Les cartes en bibliothèque constituent ce qui a été désigné récemment dans un dossier du *Bulletin des bibliothèques de France* comme des « collections singulières¹ ». Singulières par leur aspect physique : les cartes se démarquent des autres types de documents par leur format volumineux, mais aussi par leur caractère hybride entre graphisme et texte. Singulières aussi par leur contenu intellectuel : la carte est une « image des civilisations² », un outil de pouvoir, une représentation du monde en oscillation entre la science et l'art. Elle est un média particulier qui requiert un mode de lecture peu maîtrisé par le grand public et les bibliothécaires, et qui désempare et fascine tout à la fois.

Pour ces multiples raisons, et parce que la majorité du lectorat et du personnel n'est pas initié à la cartographie, les « collections singulières » n'ont pas toujours été la priorité de traitement des établissements. Un certain nombre d'irréductibles cartothesques s'est pourtant constitué en réseau professionnel actif, et continue aujourd'hui d'en étoffer le développement avec de nouveaux membres.

C'est dans ce contexte que le Muséum national d'histoire naturelle a décidé de reprendre cette année la gestion des cartes qu'il possède dans ses nombreuses bibliothèques, à la bibliothèque centrale ou dans les fonds documentaires des départements scientifiques, par l'affectation d'une bibliothécaire responsable de la mise en place d'une cartothesque à l'échelle de l'établissement, pour en faire un service de la Direction des bibliothèques et de la documentation enfin visible et durable. Après une période de latence dans le traitement des cartes, le Muséum souhaite aujourd'hui résorber le retard pris et repenser également l'organisation de la cartothesque en véritable service transversal.

Tel est le projet qui m'a été confié, et dont il s'agit ici de décrire les modalités, les contraintes, les acteurs, les moyens, et les étapes de réalisation.

Quels sont les enjeux d'une conservation, diffusion et valorisation des documents cartographiques au Muséum ? Quel état des lieux de la situation pouvons-nous dresser aujourd'hui ? Quelles seront les difficultés de la mise en place d'une cartothesque ? Comment un même service fonctionne-t-il dans d'autres établissements ? Qui sera impliqué dans ce projet, et comment ?

Nous essaierons de répondre à toutes ces questions au fil de cinq grands axes, qui développeront le contexte du projet (l'établissement et ses collections), les enjeux d'une cartothesque au Muséum, la carte d'identité du projet (objectifs, état des lieux, contraintes et moyens), quelques exemples pris dans d'autres établissements, et enfin la réalisation concrète de la mise en place de la cartothesque.

¹ « Dossier Collections singulières », *Bulletin des bibliothèques de France*, 52, 4, 2007, p. 4-67 ; voir en particulier l'article d'Hélène Coste, « La place des cartes et plans en bibliothèque », p. 36-43.

² KISH, George ; WAHL, François. *La carte : image des civilisations*. Paris : Seuil, 1980.

Contexte du projet

La nature transversale du poste de cartothécaire que j'occuperai dès la rentrée me conduira à travailler avec l'ensemble du personnel des différentes bibliothèques du Muséum. Il importe donc d'avoir une vue générale de l'établissement et d'en connaître l'histoire, l'organisation, et le fonctionnement.

LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Une institution historique

Du « Jardin royal des plantes médicinales » des origines, au « Muséum national d'histoire naturelle » tel que nous le connaissons, l'histoire de cette institution est celle d'une activité scientifique débordante sans cesse élargie, marquée de déménagements successifs, d'agrandissements et de constructions nouvelles, de voyages, de chercheurs et d'explorateurs de renom, tout autant que de plaisantes anecdotes et de collections aux pièces parfois insolites et curieuses qui en font un lieu fascinant.

Du jardin royal des plantes médicinales (1635-1793)...

La création en 1635 par Louis XIII du Jardin royal des plantes médicinales et de son droguier répond à une double intention du Roi : fonder un espace botanique dédié à la recherche médicinale où seraient analysées les vertus des plantes par des chimistes, qui soit également un établissement d'enseignement supérieur indépendant de l'université. Dès ses origines l'institution avait donc une double fonction de recherche scientifique et d'enseignement.

Au XVIII^e siècle la botanique s'émancipe de la médecine et devient une science à part entière qui a le vent en poupe, portée qu'elle est par les débuts des inventaires, des classifications d'espèces, et de la notion d'évolution. Le droguier re-baptisé en « Cabinet d'histoire naturelle » en 1729, et l'influence fondamentale du Comte de Buffon, surintendant du « Jardin du Roi » pendant cinquante ans (de 1739 à 1788), opèrent peu à peu le glissement des activités du Jardin de la médecine vers l'histoire naturelle. Sous l'impulsion de Buffon, les collections s'enrichissent et la superficie des lieux double. Le Jardin, très fréquenté, est animé par d'importants débats scientifiques sur la question de l'évolution autour de laquelle s'opposent d'illustres personnages tels que Carl von Linné ou Antoine Laurent de Jussieu. Devant le succès croissant du Jardin du Roi, Buffon prend une nouvelle décision marquant les débuts d'une nouvelle fonction pour l'institution : le Cabinet d'histoire naturelle est réorganisé pour pouvoir à la fois conserver les collections et satisfaire la curiosité du grand public en permettant leur consultation deux jours par semaine. La mission de diffusion des connaissances et des collections était née.

...au Muséum national d'histoire naturelle (depuis 1793)

Puis la Révolution française déferle sur le Jardin du Roi. La Convention décide, par un décret du 10 juin 1793, que le Jardin du Roi devient Muséum d'histoire naturelle, dirigé par des professeurs titulaires de chaires réunis en assemblée. L'institution possède désormais une existence juridique propre, et un mode de fonctionnement plus démocratique, assuré par une organisation consultative des décisions.

Les enseignements sont alors répartis en douze chaires où siègent des grands noms de l'histoire des sciences : Lamarck, Daubenton, Geoffroy Saint-Hilaire, et bien d'autres ont tous marqué de leurs travaux l'histoire du Muséum, dont les collections patrimoniales reflètent aujourd'hui leurs contributions successives.

Au fil des ans, de nouvelles disciplines viennent enrichir la recherche et les collections au Muséum. Les locaux s'élargissent avec la construction de la ménagerie en 1793, puis de la Galerie de minéralogie et de botanique, et de deux grandes serres. En 1889 est créée la Galerie de zoologie, transformée en 1995 en Grande galerie de l'évolution pour les besoins de la diffusion au grand public, et une station maritime est entre autres installée à Tatihou pour l'observation des milieux aquatiques.

Tout au long du XX^e s, des sites régionaux sont ainsi rattachés au Muséum, confirmant son rayonnement largement national et international. Le zoo de Vincennes, le parc de la Haute-Touche et bien d'autres viennent diversifier les activités et les antennes du Muséum sur le territoire français.

Après la seconde guerre mondiale et la décolonisation, le Muséum s'engage pour la protection de l'environnement. La conservation et l'étude de la biodiversité font aujourd'hui partie de ses domaines d'action privilégiés, entraînant l'essor de nouvelles disciplines telles que la biologie moléculaire ou l'écologie.

À la fois outils de la recherche et mémoires des évolutions scientifiques du Muséum, les bibliothèques de l'institution ont toujours joué un rôle très important dans le soutien et le suivi de la recherche, faisant preuve de qualités d'adaptation aux nouvelles disciplines et aux nouveaux locaux.

Des bibliothèques ancrées dans l'histoire du Muséum

L'histoire des bibliothèques du Muséum est très liée à celle de l'institution. Officiellement créée et organisée par le décret du 10 juin 1793, la première bibliothèque du Muséum regroupe les livres et manuscrits du Jardin du Roi, ainsi que les ouvrages consacrés « à l'anatomie, à la minéralogie, à la chimie, à la botanique, à la zoologie, aux voyages qui ont des rapports à l'histoire naturelle ».

Les confiscations révolutionnaires viennent considérablement augmenter les collections de la bibliothèque, où l'on trouve des livres provenant notamment de l'abbaye Saint-Victor, des Minimes, des Blancs-Manteaux, etc.

Les collections s'enrichissent ensuite au gré des dons, des legs, des échanges, ou des achats. De nombreux scientifiques ayant travaillé au Muséum lui ont légué leur bibliothèque. En outre, la création en 1802 des *Annales du Muséum* et en 1895 du *Bulletin du Muséum* permettent de procéder à de nombreux échanges de publications scientifiques venant s'ajouter aux collections. De tels accroissements, on le conçoit bien, ont rapidement donné lieu à des problèmes de place, et la bibliothèque du Muséum s'est à maintes reprises déplacée au sein des locaux.

Le premier catalogue, créé en 1823, recensait déjà 15 000 ouvrages. Aujourd'hui le catalogue en ligne Muscat, accessible par le nouveau portail documentaire www.mussi.mnhn.fr, assure une bonne visibilité des fonds. La Médiathèque ouverte en

1994 s'adresse quant à elle à un public plus large, à travers un choix d'ouvrages de vulgarisation scientifique de qualité, en complément des collections d'étude et de recherche des autres bibliothèques du site.

La bibliothèque du Muséum est aujourd'hui bibliothèque centrale du Muséum, au sein d'un réseau de nombreuses bibliothèques dites spécialisées, anciennement bibliothèques de laboratoires, dont les collections et l'organisation sont liées au développement des unités de recherche qu'elles desservent. Au départ souvent informelles, elles constituent aujourd'hui des unités documentaires importantes, et des pôles de proximité très précieux pour les chercheurs.

L'ensemble documentaire que forment la bibliothèque centrale et les bibliothèques spécialisées est un réseau d'unités complémentaires.

L'organisation du Muséum depuis 2001

Le décret de 2001

Le 4 février 1985, un nouveau statut pour le Muséum remplaçait l'assemblée de professeurs par trois conseils chargés d'en assurer la gestion, mais c'est le décret du 3 octobre 2001 qui en décrit désormais les statuts, missions et tutelles.

Le décret stipule que le Muséum national d'histoire naturelle est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'un grand établissement. Les bibliothèques du Muséum, en vertu de ce décret, sont donc des bibliothèques de grand établissement.

Le Muséum est placé sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

L'organigramme (cf. annexe 1)

L'administration du Muséum, à la tête duquel sont nommés un Président et un Directeur général, se compose d'un Conseil d'administration et de son président, assisté par le Conseil scientifique, une agence comptable et un secrétariat général.

Les activités de l'établissement sont ensuite distribuées en sept départements scientifiques et trois départements de diffusion, que soutiennent et coordonnent quatre directions transversales, elles-mêmes dépendant de la Direction générale, et ainsi réparties :

- la Direction des collections
- la Direction des bibliothèques et de la documentation
- la Direction de la recherche, de l'enseignement et de la pédagogie
- la Direction de l'information, de la communication, de l'accueil et des partenariats

Ces directions transversales concentrent les domaines d'intérêt collectif du Muséum, et jouent un rôle d'animation, de coordination et d'évaluation globale auprès des dix départements scientifiques.

La cartotheque du Muséum sera quant à elle sous l'autorité de la Direction des bibliothèques et de la documentation, dont elle aura également le caractère transversal, puisqu'elle devra gérer les documents cartographiques de toutes les unités documentaires des différents départements scientifiques.

Les missions du Muséum

L'article 3 du décret de 2001 fixe les missions du Muséum, importantes à connaître pour le projet qui nous concerne :

« Art. 3. - Dans le domaine des sciences naturelles et humaines, le Muséum a pour mission la recherche fondamentale et appliquée, la conservation et l'enrichissement des collections issues du patrimoine naturel et culturel, l'enseignement, l'expertise, la valorisation, la diffusion des connaissances et l'action éducative et culturelle à l'intention de tous les publics³. »

- **Recherche fondamentale et appliquée** : Le Muséum s'attache à inventorier et analyser la biodiversité afin d'en faire une gestion durable.
- **Conservation des collections** : Le Muséum assure une fonction patrimoniale de gestion et conservation des collections d'organismes vivants ou inertes, de banques de données, de collections documentaires.
- **Enseignement** : Plus de 200 enseignants-chercheurs, maîtres de conférences et professeurs sont employés à cette mission qui s'adresse à tous, depuis l'accueil des classes du secondaire et du primaire à l'Ecole doctorale « Sciences de la nature et de l'homme » fondée en 1995, en passant par des conférences, des stages ou la formation continue.
- **Diffusion des connaissances** : La mise en valeur des collections se fait par le biais d'expositions, d'ateliers scientifiques, de visites guidées, de spectacles, de débats, en direction de tous les publics.
- **Expertise** : Les connaissances de la nature acquises au Muséum lui confèrent un statut d'expert dans les questions d'actualité, le suivi de la recherche et les conventions fixant des engagements nationaux ou internationaux dans le secteur du patrimoine naturel.

La direction des bibliothèques et de la documentation

La direction des bibliothèques et de la documentation assure la coordination des actions, de la politique documentaire et de l'évaluation entre les différentes bibliothèques du Muséum. Elle est dirigée par une conservatrice qui est également directrice de la bibliothèque centrale, et qu'assistent dans cette tâche une autre conservatrice générale directrice adjointe chargée également des questions de bâtiment et de budget, et un bibliothécaire responsable de coordonner les fonds documentaires spécialisés.

Les bibliothèques du Muséum se répartissent donc en deux grands ensembles : la bibliothèque centrale, et les bibliothèques spécialisées des départements scientifiques. Si elles répondent toutes d'une même Direction des bibliothèques et d'une même politique documentaire, ces unités présentent tout de même parfois des réalités de fonctionnement différentes et des orientations spécifiques, qu'il n'est pas inutile de passer en revue.

La bibliothèque centrale du Muséum

La bibliothèque centrale du Muséum est tout à la fois bibliothèque scientifique, patrimoniale et publique. Ses collections figurent parmi les plus riches du monde dans le domaine des sciences naturelles, en attestent ses magasins qui recèlent de précieux documents tels que la collection des Vélins du Roi (7 000 planches aquarellées originales

³ Décret n° 2001-916 du 3 octobre 2001, publié au *Journal Officiel* le 7 octobre 2001.

représentant des animaux ou des plantes), ou des fonds spéciaux reçus en don, legs, dépôt ou dation, tels que le Fonds Polaire Jean Malaurie, le fonds Alexandre Koyré, le fonds Théodore Monod, et le fonds Kraft.

La bibliothèque centrale héberge quelques 300 000 ouvrages, 15 000 titres de périodiques, 20 000 images fixes, des séries iconographiques, des cartes et plans, 7 000 manuscrits, des archives, mais aussi des œuvres d'art, des pièces de mobilier, 7 000 Vélins, etc.

Très active sur le plan de la coopération documentaire, la bibliothèque centrale est Cadist en zoologie, botanique et biologie végétale et animale depuis 1982, et Cadist en paléontologie depuis 2006. Elle est également depuis 1996 pôle associé BnF pour les acquisitions partagées et Centre Régional n°25 pour les publications en série.

Son fonctionnement s'organise autour de quatre grands services, selon un découpage des fonctions : la politique documentaire, le service aux publics, le traitement documentaire, et le patrimoine. Notre projet sera de mettre en place une carthèque qui soit en relation fonctionnelle avec tous ces services sur lesquels nous reviendrons plus en détail.

Les Fonds documentaires spécialisés

La trentaine de bibliothèques spécialisées réparties dans les dix départements scientifiques du Muséum ont une histoire et un fonctionnement particuliers dans l'établissement. Longtemps uniquement rattachées aux laboratoires qu'elles desservent, ce n'est que récemment qu'une volonté de rationalisation de la politique documentaire à l'échelle de l'établissement a conduit à l'organisation que l'on connaît, qui place tous ces fonds spécialisés sous la tutelle d'une même Direction des bibliothèques et de la documentation. Les liens avec la bibliothèque centrale s'en trouvent donc renforcés, notamment par l'harmonisation des fonctionnements grâce à un règlement des collections commun (arrêté 05-17J de 2005). Les bibliothèques spécialisées sont des pôles documentaires de proximité très utiles aux équipes de recherche du Muséum.

Une politique documentaire commune

La bibliothèque centrale et les fonds documentaires spécialisés répondent aujourd'hui d'une politique documentaire commune, que fixe l'arrêté n°07-13J relatif aux « conditions d'enrichissement, d'échange et de désaffectation des collections documentaires, archivistiques et artistiques » du 7 mars 2007. Ce texte régit les modes d'entrée et de sortie des collections documentaires au Muséum, en attendant l'élaboration d'une véritable charte documentaire prévue dans le cadre du prochain contrat quadriennal (2009-2012).

Toutes les bibliothèques du Muséum sont donc complémentaires dans les disciplines couvertes et le choix des titres, chacune d'entre elles a son importance au sein du réseau qu'elles constituent.

DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES PRESTIGIEUSES

Richesse et diversité des collections

Les collections documentaires des bibliothèques du Muséum se distinguent par leur grande richesse, mais aussi par une très grande variété des supports, des périodes historiques représentées, et des origines.

À cette variété de supports s'ajoute une diversité des informations scientifiques conservées : témoignage historique ou articles d'actualité, thèse originale ou critique scientifique, récits d'expériences ou de voyages d'exploration, la palette des points de vue et des natures de contenus est assez large pour garantir le haut niveau des collections et permettre la confrontation des idées, nécessaire à tout travail de recherche scientifique, qui ne peut faire abstraction des travaux de ses prédécesseurs.

Le Muséum recèle ainsi quelques objets très précieux qui font sa renommée, comme c'est le cas des Vélins du Roi, soumis à de strictes restrictions de communication, mais ces célébrités ne doivent pas pour autant éclipser le reste des nombreuses collections, dont la valeur est aussi collective, car elle provient en partie du grand nombre de documents, de leur proximité physique, de leur complémentarité intellectuelle, de la tendance à l'exhaustivité que s'est fixée le Muséum dans ses domaines, et de la cohérence de la politique documentaire.

Les cartes et plans du Muséum répondent aux mêmes définitions. Qu'ils soient manuscrits ou imprimés, en noir et blanc ou en couleurs, pliés, roulés, en petit ou grand format, du 18^e ou du 20^e siècle, représentant la France ou l'Afrique, les documents cartographiques essaimés dans les bibliothèques du Muséum sont riches de leurs informations diverses mais aussi de leurs supports esthétiques qui confinent, souvent, à l'œuvre d'art.

Une double valeur : patrimoniale et scientifique

La documentation au Muséum tire sa grande valeur de son caractère patrimonial, inscrit dans les statuts par la mission de conservation des collections, mais aussi de son caractère scientifique de haut niveau. Cette dualité des collections, utiles à l'historien des sciences autant qu'au chercheur au fait de l'actualité, leur confère un large rayonnement.

La dimension patrimoniale de ces collections se trouve de surcroît renforcée par leur valeur scientifique, puisque comme le souligne Raphaële Mouren dans le *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, la définition du document patrimonial aujourd'hui est de plus en plus intellectuelle et non plus seulement chronologique. En effet, le haut niveau scientifique des collections d'étude et de recherche, constituées aujourd'hui et vouées à la conservation, forment déjà le patrimoine de demain.

D'une façon générale, l'auteur adopte une définition large du document patrimonial, qui englobe tous les documents destinés à la conservation :

« *les documents patrimoniaux, ce sont ceux que l'on conserve ou que l'on achète dans l'objectif d'une conservation à long terme*⁴. »

Les collections de cartes et plans relèvent ainsi assurément de notre patrimoine qu'il importe de protéger et de diffuser.

⁴ MOUREN Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2007 (collection Bibliothèques).

L'origine des cartes du Muséum

Les collections cartographiques du Muséum se sont constituées au fil des siècles par des modes d'entrée variés : documents conservés au retour d'expéditions scientifiques, dons de professeurs, dépôt légal, achats, ou encore échanges de périodiques. Le fonds est aujourd'hui toujours vivant et continue d'être alimenté par ces différents procédés.

Les expéditions scientifiques

Certaines pièces de ces collections cartographiques sont l'héritage des voyages naturalistes et des expéditions scientifiques qui ont rythmé la recherche au Muséum depuis le XVII^e siècle, et qui portent encore, pour certaines, les stigmates d'une intense utilisation sur le terrain, rappelant que la carte a souvent été un outil avant de devenir document patrimonial. Dans un discours du 22 juillet 1889, le directeur du Muséum, Edmond Frémy, remerciait déjà les scientifiques :

« Au nombre des collaborateurs les plus actifs du Muséum, nous citerons, avec un sentiment de profonde gratitude, ces voyageurs scientifiques et tous ces officiers de marine, pionniers intrépides, qui, en parcourant les régions du globe les plus lointaines, quelquefois au péril de leur vie, ont tant contribué à augmenter nos trésors. »

Les voyages naturalistes s'accroissent à compter de l'expédition d'Égypte de 1798, dont l'importance scientifique marque les esprits : Bonaparte accompagné de plusieurs savants, dont Geoffroy Saint-Hilaire, partent observer et collecter sur le terrain. Ils rapportent de leur voyage des spécimens de reptiles, de poissons, des momies d'animaux, etc.

L'expansion coloniale au XIX^e siècle entraîne la multiplication des missions scientifiques dans le monde entier : la collection de cartes au Muséum se ressent beaucoup de cette histoire politique autant que scientifique, qu'elle reflète à travers un grand nombre de documents représentant les pays colonisés par la France en Afrique et en Asie.

La carte est nécessairement au cœur de l'expédition scientifique : elle est un outil indispensable pour l'orientation, mais aussi un moyen de restitution des résultats. Ce lien très fort qui existe entre les voyages naturalistes et la carte explique ainsi l'origine de plusieurs documents, d'autant plus précieux qu'ils sont uniques par l'utilisation qui en fut faite. On trouve ainsi dans les collections les cartes de missions en Afrique du célèbre Savorgnan de Brazza, ou encore le précieux fonds des cartes et plans du Liban dressés par le géologue Dubertret.

Les dons et le dépôt légal

Les dons sont le mode d'entrée principal des cartes et plans au Muséum. Les professeurs de l'établissement sont nombreux à lui donner ou léguer leurs documents en fin de carrière. L'on peut citer par exemple les cartes d'Auguste Chevalier, responsable de l'ancien laboratoire d'agronomie coloniale, ou encore le legs du paléontologue Robert Hoffstetter (1908-1999).

Le Muséum reçoit également tous les ans des cartes au titre du Dépôt légal éditeur (2^e exemplaire), de par son statut de pôle associé BnF.

Les achats

Les acquisitions à titre onéreux représentent le mode d'entrée le plus rare pour les documents cartographiques, qui coûtent cher, et ne font pas encore l'objet d'une politique d'acquisition précise ni d'un budget proprement défini. Il s'agit plutôt d'achats ponctuels que de véritables acquisitions suivies.

Les échanges

De nombreuses cartes entrent encore au Muséum par le biais des échanges de périodiques. Le Muséum distribue ses publications scientifiques, en échange desquelles d'autres établissements lui envoient les leurs. Ces publications contiennent parfois des cartes : certaines ont intégré les collections de périodiques, d'autres sont en attente de traitement.

La place du fonds cartographique parmi les collections du Muséum

Bref descriptif du fonds cartographique

Les cartes et plans sont répartis dans de nombreuses bibliothèques du Muséum : à la bibliothèque centrale où ils se trouvent à plusieurs étages des magasins, et dans les bibliothèques spécialisées où ils ont fait l'objet de différents traitements. Il arrive encore que le personnel fasse des découvertes de cartes à l'ouverture d'un carton par-ci, d'un placard par-là. L'existence de ces trésors cachés ne nous permet donc que de faire une estimation du volume de cartes présentes au Muséum, qui s'élève probablement à quelques 20 000 documents, mais ces chiffres devront bien entendus être affinés lorsqu'un état des lieux plus poussé aura été mené.

Certaines données sont cependant connues, concernant les dates approximatives des cartes, leur typologie, les disciplines couvertes, etc.

- ✦ **Dates** : XVI^e siècle – XX^e siècle ; surtout XIX^e siècle.
- ✦ **Typologie** : Cartes topographiques, géologiques, coloniales, bathymétriques, nombreuses cartes thématiques (botanique, pédologie, zoologie, tourisme, etc.)
- ✦ **Disciplines couvertes** : Toutes les disciplines scientifiques couvertes par le Muséum.
- ✦ **Périodicité** : Cartes monographiques, beaucoup de cartes en séries.
- ✦ **Formats** : Atlas, globes, cartes pliées, cartes à plat, cartes roulées.

À noter, la présence dans les collections de deux grands globes de Coronelli, conservés en bon état dans la Salle des Vélins.

Un état des lieux des collections plus détaillé sera présenté plus loin, lorsque seront abordés les paramètres du projet.

La complémentarité des fonds

Les documents cartographiques font toujours l'objet d'un traitement à part, qu'il s'agisse de leur conservation dans des meubles à plans, de leur classification souvent inventée pour les besoins de cette collection, ou des conditions de leur communication.

Ce support particulier de l'information, à mi-chemin entre le texte et l'iconographie, et souvent affublé de redoutables dimensions, encombrantes et peu maniables, a certes des besoins spécifiques, réclame qu'on s'adapte à ses contraintes ; mais par la nature des informations elles-mêmes, ce document particulier reste en adéquation avec les autres collections.

En effet, les cartes au Muséum couvrent les mêmes disciplines que celles enseignées par l'établissement, mais elles apportent un mode d'expression différent, à la fois spatialisé et synthétique. Elles fournissent une lecture et une présentation des informations qui sont complémentaires des textes, des images, mais aussi des collections de spécimens sur lesquelles travaillent les chercheurs.

À travers les spécificités de la carte en tant que « médium », nous touchons aux enjeux qu'elle représente pour la recherche scientifique, et par conséquent pour l'établissement qui les conserve et souhaiterait à présent en assurer la diffusion.

Les enjeux d'une conservation, diffusion et valorisation des cartes

Le projet de constituer une cartotheque au Muséum national d'histoire naturelle ne date pas d'hier. À plusieurs reprises sa mise en place fut entreprise, mais pour des raisons de personnel, de budget, ou de priorités, le projet n'a pu se concrétiser sous la forme aboutie d'un service à part entière de la Direction des bibliothèques et de la documentation. Le travail de traitement et de signalement a cependant été commencé mais n'a pas pu bénéficier d'un suivi par la suite.

Quelles raisons, quelles motivations, quels enjeux justifient alors aujourd'hui que l'on souhaite à nouveau mettre en valeur les documents cartographiques qui sommeillent depuis des années dans les magasins du Muséum ?

REGAIN D'INTÉRÊT DES BIBLIOTHÈQUES POUR LEURS « COLLECTIONS SINGULIÈRES »

Un numéro du *Bulletin des bibliothèques de France*⁵ dont le dossier est consacré aux « collections singulières », que distinguent des autres documents leur rareté, leur sujet ou leur matérialité, aborde notamment la question de la place des cartes et plans en bibliothèque, et permet d'apporter quelques éléments d'explication à l'intérêt qu'ils suscitent aujourd'hui.

Des documents difficiles d'accès

Dans ce numéro du *Bulletin des bibliothèques de France*, Hélène Coste souligne les particularités du document cartographique, dont le « caractère hybride » entre « témoignage historique, œuvre d'art, objet scientifique » déroute bien souvent les lecteurs comme les bibliothécaires.

Ce sont des documents intellectuellement difficiles d'accès, qui requièrent des clés de lecture, des compétences techniques et diversifiées. Il n'est pas évident, en effet, de comprendre les différentes étapes de l'élaboration d'une carte, à laquelle ont participé de multiples acteurs, ni de saisir, à moins d'être initié, les subtilités des données mathématiques qui l'entourent : coordonnées géographiques, échelles, notions de projection ou d'équinoxe.

Hélène Coste explique donc que « beaucoup de professionnels s'estiment souvent incompetents pour entreprendre cette tâche ». Il ressort de cet article que les documents cartographiques sont trop souvent méconnus des professionnels comme des lecteurs, et que l'aspect technique des compétences est en partie responsable de la mise en attente du traitement de ces fonds.

⁵ « Dossier Collections singulières », *Bulletin des bibliothèques de France*, 52, 4, 2007, p. 4-67 ; voir en particulier l'article d'Hélène Coste, « La place des cartes et plans en bibliothèque », p. 36-43.

Difficiles d'accès, ces documents le sont également par leur format : les globes, les cartes murales, les cartes en relief, les cartes roulées que l'on peine à dérouler, s'avèrent particulièrement encombrants et nécessitent parfois que l'on s'y mette à deux pour dompter un document récalcitrant ! Les meubles à cartes ne sont pas toujours faciles à manipuler non plus, et certains, qui conservent les cartes à la verticale, menacent même parfois de basculer à l'ouverture, emportés sous le poids de leurs documents. Il peut s'agir là d'un second frein aux velléités de traitement des cartes, et ces données matérielles seront à considérer dans notre projet.

Tous ces facteurs expliquent que « la place des cartes et plans se limite le plus souvent à la portion congrue, en termes de temps, d'espace, d'argent, consacrés à ces documents ». Pourtant, Yves Alix dans son éditorial du *Bulletin des bibliothèques de France* écrit que ceux qui ont la garde de « ces fonds souvent cachés » sont « de moins en moins 'dragons veillant sur nos trésors' (comme Jean Cocteau disait jadis d'Henri Langlois), mais de plus en plus montreurs et passeurs pour le bénéfice du plus large public ». Il semblerait alors que les bibliothèques commencent à vouloir valoriser ces pièces précieuses.

Regain de légitimité

Il ne serait pas correct de n'expliquer une certaine latence dans le traitement des cartes que par des raisons négatives liées à des difficultés matérielles ou des problèmes de compétence. Si l'on veut y mettre les moyens il est alors toujours possible de se former.

Plus positif est le regain de légitimité dont semblent bénéficier aujourd'hui les cartes et plans, qui pourraient bien suivre dans cette voie les estampes et les fonds audiovisuels aujourd'hui bien mis en valeur. Hélène Coste termine son article en attribuant à l'essor de la numérisation le regain d'intérêt pour tous ces documents qui n'ont d'intérêt que d'être vus. Selon elle, « les professionnels peuvent désormais envisager sous un jour nouveau la prise en charge technique et matérielle des cartes et plans qui leur causent tant de soucis ».

Par ailleurs, dans un contexte plus général, il est possible d'observer un véritable intérêt croissant pour les cartes dans notre société. Le journaliste Ben Macintyre dans un article du *Times* repris par le *Courrier international*⁶ du 14 mai 2008, parle même d'un « nouvel âge d'or de la cartographie ». La multiplication des technologies GPS ou des sites internet comme Mappy, ViaMichelin, Google Maps, Géo Portail ou encore Google Earth, tendent à banaliser la carte, qui s'imisce de plus en plus dans notre quotidien et nous semble aujourd'hui plus présente, plus habituelle, plus légitime.

À cette analyse nous pourrions également ajouter une raison liée à l'histoire des bibliothèques qui, de plus en plus libérées de la prioritaire mais lourde entreprise de l'informatisation des ressources, dévoreuse de temps et d'argent, commencent à pouvoir se consacrer aux collections qu'elles furent forcées de délaissier ce faisant.

Au Muséum national d'Histoire naturelle, l'envie de valoriser les cartes relève certes de ces différentes raisons énoncées, mais ce sont loin d'être les seules. Des enjeux davantage liés à l'intérêt scientifique des documents et aux missions dévolues à l'établissement entrent en compte dans l'initiative de ce projet.

⁶ MACINTYRE, Ben. « Le nouvel âge d'or de la cartographie ». *Courrier international*, 914, 14 mai 2008.

INTÉRÊT SCIENTIFIQUE DES CARTES POUR LA RECHERCHE

Les cartes constituent pour les chercheurs en sciences une documentation dont l'intérêt est indéniable et multiple. Ceux à qui j'ai eu l'occasion ponctuelle de poser la question des usages qu'ils en font pour leurs recherches m'ont toujours cité plusieurs pratiques possibles, dont voici la liste :

- **L'histoire des sciences et de la cartographie.** Les cartes anciennes portent l'état des connaissances à une époque donnée. Certaines d'entre elles portent le tracé d'expéditions scientifiques dans le monde, et constituent un témoignage important pour l'histoire des sciences.
- **Préparation et déroulement des missions scientifiques.** Lors des missions sur le terrain, la carte intervient à trois moments clés : avant le départ pour préparer les étapes et s'imprégner des lieux, pendant le voyage pour s'orienter sur place et lever les observations, et au retour pour restituer certains résultats de manière synthétique.
- **Identifier des lieux qui ont changé de noms.** Le nom des lieux change, la morphologie des paysages évolue. Les chercheurs ont souvent recours aux cartes anciennes pour retrouver une localité où a été signalé un spécimen dans un texte ancien.
- **Etude de l'évolution des milieux.** La comparaison de plusieurs cartes permet de reconstituer les évolutions des milieux dans le temps et l'espace. Un document historique peut donc rester encore aujourd'hui un document technique.
- **La carte ancienne est parfois le relevé le plus récent d'un pays.** Ne pas juger une carte « ancienne » d'après sa date. Les cartes coloniales sont pour certains pays les plus récentes que nous possédions ; à défaut de mise à jour plus récente de la couverture cartographique, l'information de ces documents est précieuse.
- **Le lien très étroit entre les collections naturalistes et la documentation.** Le chercheur scientifique effectue un constant va-et-vient entre les collections de spécimens étudiés et la documentation qui en parle. Les cartes apportent ainsi une visualisation, elles situent une espèce dans son habitat naturel, et sont un outil indispensable à l'inventaire du patrimoine naturel. Spécimens et documents sont complémentaires et indissociables pour la recherche au Muséum, où la Direction des Collections et la Direction des bibliothèques et de la documentation fonctionnent donc en symbiose.

Enfin, l'intérêt scientifique des cartes pour les chercheurs est une question d'actualité puisque la Direction des collections vient de conclure avec l'IGN un marché permettant aux chercheurs du Muséum de faire du « géo-référencement » : il leur est désormais possible de localiser les spécimens observés sur un fonds cartographique dynamique. La preuve est donc faite que la carte constitue plus que jamais un outil de travail utile à la recherche scientifique au Muséum.

UNE VALORISATION COHÉRENTE AVEC LES MISSIONS ET PROJETS DU MUSÉUM

Le Muséum national d'histoire naturelle et ses bibliothèques mènent de front de nombreux projets de rénovation, de développement et de mise en valeur des collections.

Nous citerons quelques-uns de ces projets et missions vis-à-vis desquels la mise en place d'une cartothèque est particulièrement pertinente et peut même s'inscrire en complémentarité.

Le statut de Cadist

La bibliothèque centrale du Muséum est Cadist dans plusieurs disciplines, avec les difficultés budgétaires que cela implique pour parvenir à augmenter l'offre documentaire dans ses domaines d'excellence malgré la hausse importante des coûts d'abonnements aux périodiques, électroniques et papier.

La mise en place d'une cartothèque est aussi une excellente façon de continuer en parallèle à diversifier et à augmenter les collections en botanique, zoologie ou biologie animale et végétale, sans effectuer d'importantes acquisitions. Les fonds documentaires sont là, mais ils sont encore très peu consultés car la grande majorité n'est pas signalée aux lecteurs. Un travail d'organisation et de mise en valeur des fonds déjà existants en vue de leur diffusion contribue ainsi tout à fait à remplir les missions d'excellence dévolues par le statut de Cadist.

Le nouveau portail documentaire

Depuis la fin de l'année 2007, les pages du site internet de la bibliothèque centrale du Muséum ont cédé la place à un nouveau portail documentaire qui permet aux lecteurs d'accéder depuis un unique lieu virtuel à toutes les ressources proposées par l'établissement : catalogue des bibliothèques ou de certains fonds, bases de données, base d'images numérisées, de textes numérisés, archives ouvertes, etc.

Ce portail est un très bon outil de mise en valeur des ressources documentaires, et il est encore amené à s'améliorer autant que possible dans les années qui viennent. Le signalement à venir des cartes dans un catalogue, avec accès géographique possible sur tableau d'assemblage numérisé montre comment les deux projets peuvent se mettre en valeur l'un l'autre, à la faveur d'une indispensable collaboration.

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque de botanique

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la galerie de botanique qui débutent cette année pour le projet de rénovation de l'herbier national, les deux bibliothèques de cryptogamie et de phanérogamie fusionneront en une seule bibliothèque de botanique, qui intégrera ses nouveaux locaux dans quelques années.

Les deux bibliothèques concernées possèdent chacune des cartes qui ne sont pas signalées aux chercheurs, dont les collections se recoupent et qu'il faudra songer à reconditionner pour leur emménagement futur. Ce projet de rénovation, qui donnera lieu à un déménagement des collections, était l'occasion de se pencher sur les documents

cartographiques en vue de leur traitement. Afin de mieux connaître le fonds de cartes en botanique, j'ai ainsi effectué cette année un inventaire de ces documents.

Le contrat quadriennal

En 2008, le Muséum national d'Histoire naturelle renouvelle son contrat quadriennal avec l'État pour la période 2009-2012. De nombreux objectifs opérationnels ont été fixés pour obtenir des budgets suffisants à leur réalisation, et une inspection générale a également été réalisée en avril-mai.

Dans le cadre de la négociation d'un nouveau contrat, le Muséum a présenté six fiches d'objectifs opérationnels. La fiche n°5 constitue un élément nouveau car elle vise à s'inscrire dans une nouvelle orientation de la politique nationale en faveur du patrimoine, en s'engageant notamment dans des projets de numérisation des collections tels que le projet Biodiversity Heritage Library, bibliothèque numérique entièrement consacrée à l'histoire naturelle, mise en place d'après l'initiative de plusieurs Muséums dans le monde. Le volet Europe de ce projet souhaite développer la littérature autre qu'anglo-saxonne a vocation à être visible dans Europeana.

Dans un tel contexte tourné vers la numérisation, et dans la mesure où les cartes présentent une dimension visuelle esthétique et qu'elles gagnent à être numérisées notamment pour des questions de maniabilité, l'on conçoit très bien comment la valorisation d'une cartotheque pourra ainsi s'inscrire pleinement dans les objectifs de l'établissement à l'échelle nationale et internationale.

MA MISSION POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX

Pour la mise en place de la cartotheque il faudra ainsi tenir compte des grandes missions du Muséum afin d'y répondre dans la concrétisation du projet. Les grands objectifs seront d'être au service de la recherche et de l'enseignement en offrant dans les disciplines du Muséum une documentation large et de haut niveau, tout en suivant les axes de la charte des acquisitions à venir ; mais aussi de bien signaler les collections pour assurer la diffusion des cartes dans les meilleures conditions possibles, ne mettant pas en péril leur bonne conservation. La mise en valeur des documents ne faisant pas partie des premières phases du projet de mise en place de la cartotheque, elle ne sera que très peu abordée dans la suite de ce mémoire.

Le projet qui nous occupe concerne l'organisation de la gestion de la cartotheque. Il s'agira d'étudier comment ce nouveau service pourra s'intégrer dans le fonctionnement actuel de la Direction des bibliothèques et de la documentation, quels pourront être les rapports de hiérarchie et de fonctionnalités avec les autres services et personnels de cette Direction, et quelles seront les attributions et la participation de chacun pour la gestion de la cartotheque. Pour cela, de nombreux paramètres sont à prendre en compte : l'organisation actuelle des services et leur fonctionnement, les moyens budgétaires, les moyens humains, les contraintes d'espace et de temps, les projets en cours, ou encore les partenaires potentiels. Ce travail aura pour objectif l'élaboration d'un calendrier prévisionnel d'au moins une année pour les débuts de la réalisation du projet.

Carte d'identité du projet

LES OBJECTIFS DU PROJET

Une mission et plusieurs objectifs

Pour réussir la mission de mettre en place une cartoθήque au sein de la Direction des bibliothèques et de la documentation, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs à atteindre :

- Assurer l'inventaire et le signalement des documents cartographiques
- Assurer la bonne conservation de ces documents
- Assurer leur communication au public
- Etablir des contacts de travail avec les responsables des bibliothèques spécialisées
- Participer aux projets avec d'autres cartoθήques
- Mettre en place des actions de valorisation du fonds

La connaissance de ces objectifs importera au moment de l'évaluation du projet.

Le public destinataire du projet

Le lectorat comporte plusieurs profils. Le public des bibliothèques du Muséum est majoritairement universitaire et composé d'étudiants (master et doctorat), de chercheurs, d'enseignants, mais aussi du personnel du Muséum. La bibliothèque est ouverte à tous à partir du niveau master et sur justificatif de recherche, il arrive donc souvent que des lecteurs viennent ponctuellement consulter des ouvrages au cours d'un séjour à Paris. La période estivale est notamment marquée par la venue de chercheurs étrangers de passage dans la capitale. Une carte provisoire de consultation peut leur être délivrée.

Les rapports à la documentation sont donc divers : ils peuvent être occasionnels, pour des lecteurs extérieurs au Muséum ayant besoin de consulter une carte à un moment donné de leurs recherches, mais ils peuvent être également quotidiens ou très fréquents, pour des chercheurs du Muséum ayant besoin de cette documentation avec laquelle ils entretiennent une relation de proximité. Ces deux modes de consultation devront être pris en compte dans la mise en place de la cartoθήque, ainsi que le niveau « recherche » auquel doit répondre la documentation.

ENVIRONNEMENT ET CONTRAINTES DU PROJET

État des lieux des collections cartographiques

Topographie des fonds

Les collections cartographiques du Muséum sont réparties sur l'ensemble des unités documentaires du réseau, sans qu'il y ait eu pour l'instant de concertation au niveau de la gestion des fonds : il en résulte des doublons, mais aussi des complémentarités. Les bibliothèques se font notamment des dons entre elles. Mon rôle sera de rationaliser autant que possible cette répartition des collections. Pour cela, un état de lieux des cartes dans ces différents endroits est préalablement nécessaire.

État des lieux des cartes et plans à la BCM

Carte des cartes

Les collections cartographiques de la bibliothèque centrale se caractérisent par leur éclatement spatial. En effet, six sur les sept étages de magasins recèlent des cartes et plans, dans des proportions très variables.

Cette organisation éparse résulte des problèmes posés par les différents formats des cartes, que l'on ne range pas de la même façon selon qu'elles sont pliées, roulées ou à plat, mais aussi des différents choix de traitement qui ont pu être faits auparavant. Par exemple, les cartes contenues dans les périodiques ont parfois été détachées et rangées avec les cartes, parfois laissées dans les périodiques (signalées ou non).

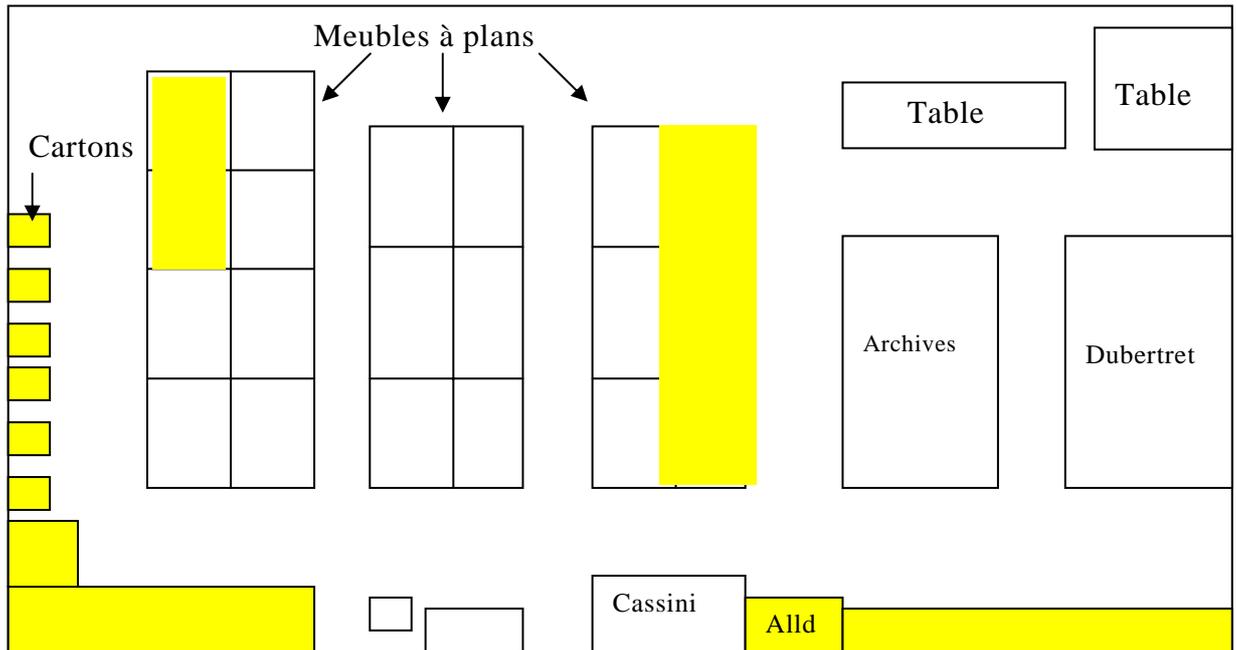
Mon premier travail en arrivant à la bibliothèque centrale a donc été de chercher à obtenir une vision d'ensemble de la localisation des cartes, et par conséquent de dresser, ironie du sort, une carte des cartes !

Pour effectuer cet état des lieux général, j'ai recensé, étage par étage, la localisation des cartes, le format, les dates, le volume, l'avancée du traitement, le conditionnement, etc.

Les conclusions que l'on peut en tirer sont encourageantes. Malgré une absence de suivi récent, les documents conservés en portefeuilles le sont dans de bonnes conditions et ne sont pas abîmés. La bibliothèque centrale possède dans ses collections de cartes des documents rares (comme les cartes du Liban par Dubertret) ou anciens (œuvres des célèbres cartographes Philippe Buache ou encore Blaeu). Cependant une grande quantité de cartes mal conditionnées attendent encore d'être traitées. L'état des lieux révèle aussi que la rotule⁷ du 3^e étage peut encore faire l'objet d'aménagements.

Un plan de cette rotule permettra de mieux saisir l'organisation des collections dans la pièce principale de la cartotheque et l'avancée du traitement documentaire :

⁷ Les rotules sont des pièces de réserve d'environ 100 m² se trouvant pour chaque étage à l'articulation entre les magasins de la bibliothèque et le bâtiment contenant bureaux et salles de lecture.



Plan de la rotule du 3^e étage à la bibliothèque centrale

 Meubles ou cartons contenant des cartes non traitées

Afin de compléter cette vision d'ensemble de la topographie et du traitement des cartes de la bibliothèque centrale, les données récoltées lors de l'état des lieux sont récapitulées dans le tableau de synthèse suivant :

Etage	Localisation	Ensembles de cartes	Cote	Volume	Dates	Format	Conditionnement
7 ^e	Face à la rotule	<i>Carte géologique de la France au 1 :50 000</i>	Pr1530 ^B	Env. 400 f. + notices	20 ^e s	Pliées	Boîtes d'archives
	Magasins	Fonds allemand				À plat	Aucun
	Magasins	Fonds Dubertret		14 étagères	20 ^e s	Roulées ; pliées avec notice	Aucun
6 ^e	Magasins	Séries (dont série orange IGN)	S....			Pliées	Boîtes d'archives
5 ^e	Cagibi	?				Roulées	Aucun
4 ^e	Entrée des magasins	<i>Carte géologique détaillée de la France au 1 :80 000</i>	Pr1530 ^{Bis}	4 tiroirs	19 ^e s-20 ^e s	Pliées	Meuble à tiroirs en bois
3 ^e	Rotule	Carte de Cassini	C Rés 1 C Rés 2	180 f. + 18 f.	18 ^e s	À plat	Meuble à plans métallique
	Rotule	Fonds allemand				Roulées	Caisses en bois
	Rotule	Fonds Dubertret		Centaines de f. (23 tiroirs)	20 ^e s	À plat	Meuble à plans métallique
	Rotule	Cartes traitées	CA-CB-CD	Environ 4 400f.	18 ^e s-20 ^e s	À plat	Portefeuilles
	Rotule	Cartons DL			20 ^e s	Pliées	Cartons
	Rotule	Cartons de cartes géologiques		9 cartons		Pliées	Cartons
	Rotule	Cartes diverses non traitées			17 ^e s-20 ^e s	À plat, pliées, roulées	Aucun (certaines sont dans des portefeuilles)
	Devant et dans la rotule	Fonds polaire	Certaines sont cotées	10 + 5 tiroirs (env. 500 f.)		À plat	Meuble métallique blanc
	Devant la rotule	<i>Carte géologique détaillée de la France au 1 :80 000</i>	Pr1530 ^{Bis}	10 tiroirs (env. 300 f.)	19 ^e s-20 ^e s		
2 ^e	Magasins côté rue	<i>Carte géologique détaillée de la France au 1 :80 000</i>	Pr1530 ^{Bis}			Quelques notices	

Le traitement des documents

Le tableau ci-dessus révèle facilement, grâce à la colonne « cote », quels documents de la bibliothèque centrale ont déjà bénéficié d'un traitement matériel ou non. Le travail de cotation et de conditionnement a déjà été très bien commencé : tout le défi de ce projet sera de traiter le grand volume de documents qui sont en attente et qui doivent encore intégrer la cartothèque.

Des choix de conditionnement différents ont été faits selon les formats des cartes : les cartes à plat sont en portefeuilles, les cartes pliées sont rangées sur des étagères comme des monographies (les autres attendent dans des cartons), les cartes roulées ne sont pas protégées pour l'instant. Il faudra poursuivre ou changer ces choix, et nous y reviendrons dans la partie consacrée à la réalisation concrète du projet.

Le traitement intellectuel, ou signalement des collections cartographiques, est très incomplet : seuls quelques fichiers papier sont disponibles.

Fichiers et inventaires

Au Muséum, la cote d'un document et le numéro d'inventaire attribué à son entrée ne font qu'un. Il devait donc logiquement exister un registre d'inventaire des cartes, que j'ai facilement retrouvé à côté des anciens registres dédiés aux monographies. Ce registre constitue pour moi un témoignage très précieux de l'histoire du traitement des cartes au Muséum. Il est de plus à mettre en relation avec les documents déjà cotés et les fichiers manuels qui leur correspondent.

Le registre d'inventaire : 1970-1988.

Le registre d'inventaire des cartes nous apprend que l'absence de suivi régulier de la cartothèque remonte à la fin des années 1980, et coïncide donc avec les débuts de la période d'informatisation des bibliothèques. Vingt ans après, les documents entrés par dons, dépôt légal ou échanges se sont accumulés, mais il subsiste grâce à cet inventaire une excellente base de travail sur laquelle il sera aisé de s'appuyer pour continuer le traitement des documents.

Le registre est divisé en différents onglets (CA, CAS, CB, CBS, CD, CDS) qui correspondent aux différents formats de portefeuilles et types de cartes (monographies ou séries).

La cote est donc formée d'une suite de lettres et d'un numéro d'entrée dans cette série. Elle se compose ainsi :

C = carte

+ **A** = petit format (78x58cm) ou **B** = moyen format (98x68 cm) ou **D** = grand format (119x79 cm)

+ **S** (s'il s'agit d'une série)

+ un **n° de carte** par ordre d'entrée dans un format

Le registre recense environ 4 400 feuillets, datés de 1719 à 1988. Les origines des cartes mentionnées sont très diverses : fonds ancien, feuillets détachés de périodiques, échanges, dons (Orstom, BRGM, IGN, Decary, CNRS, BN...), achats (CNRS, IGN, Unesco...).

Les achats de cartes sont plus que minoritaires : ils sont occasionnels.

Le fichier de la salle de lecture.

Dans la salle de lecture de la bibliothèque centrale se trouve un fichier signalant des documents cartographiques. Il s'agit de trois tiroirs de fiches dactylographiées classées

par « aires géographiques naturelles ». Ce fichier est plus complet que l'inventaire dont nous venons de parler, car il reprend les mêmes documents, auxquels s'ajoutent :

- les fiches des « suites » (séries cartographiques cotées en S...)
- des cartes enregistrées sous une cote de monographie (dont les atlas)
- des cartes enregistrées sous une cote de périodique

Le bulletin des suites.

Il sert au bulletinage des séries cartographiques, désignées par le terme « suites ». Les séries publiées en feuilles à plat ont une cote CAS, CBS ou CDS, et les séries publiées pliées ont une cote S... et sont rangées en magasin. Une même série peut au fil du temps avoir eu les deux formats et peut donc se trouver sous deux cotes différentes. Ce bulletin est précieux pour retrouver les divers emplacements d'une série dans les locaux du Muséum.

Ces fichiers et inventaires sont tous sur support papier, mal indiqués aux lecteurs, ils ne sont pas informatisés, et surtout ne sont que parcellaires. Une grande partie des collections reste donc à cataloguer.

État des lieux des cartes et plans dans les FDS

L'exemple de la botanique

Les fonds documentaires spécialisés (FDS) possèdent également des cartes et plans. L'état des lieux est plus difficile à établir car les collections sont encore plus éclatées dans l'espace, et la majorité de ces fonds ne sont pas inventoriés. Ma première période d'affectation au Muséum a été entièrement consacrée à l'inventaire des cartes des deux bibliothèques de botanique (annexe 4). L'objectif était double : faire la connaissance plus précise des documents cartographiques en les manipulant un par un, et préparer par cet inventaire le futur déménagement et la fusion des bibliothèques de botanique.

La botanique est un bon exemple du fonctionnement des fonds documentaires spécialisés. Par manque de personnel, les fonds de cartes n'ont pas pu être traités : ils se trouvent actuellement rangés dans des boîtes d'archive, dans une armoire, sans organisation rationnelle. Ils ne sont utilisés que par les chercheurs qui en connaissent l'existence, qui trouvent les documents par la force de l'habitude, mais souhaiteraient un inventaire pour les aider dans cette recherche. Une partie de ces cartes n'a pu être retrouvée, dans un meuble très difficile d'accès, que grâce à la bonne mémoire du doyen des chercheurs en phanérogamie ! Le rôle de proximité de ces collections est donc fondamental : elles servent principalement aux équipes de recherche du Muséum.

Le contenu intellectuel de la collection botanique est aussi révélatrice du rapport fortement personnel des chercheurs à leur documentation. En effet, en marge des cartes scientifiques à proprement parler, on y trouve aussi des plans de ville rapportés de voyages, des cartes routières de différents pays, des guides touristiques aussi. La collection de cartes y vit et évolue au rythme des apports du personnel scientifique, elle est étroitement liée à leurs besoins, mais pour l'instant sans réelle réflexion rationnelle.

Les autres fonds documentaires spécialisés

Un début d'inventaire des fonds de cartes répartis dans les bibliothèques spécialisées du Muséum avait été rédigé en 2004 par la personne qui fut temporairement en charge de la cartotheque. Nous pouvons nous inspirer de ses notes pour dresser une synthèse de l'état des lieux sous forme de tableau :

Bibliothèque	Volume estimé	Inventaire	Traitement	Remarques
Géologie	5 000 cartes	Oui (Excel)	Local spécial, meubles à cartes	Cartothèque bien en place
Ichtyologie	Indéterminé	Non	Rangées en cartons à dessin, ou roulées dans un coffre. Ebauche de cotes ?	
Zoologie- Reptiles- Amphibiens	300 cartes	Oui (fichier dactylo)	Cotées, estampillées, rangées dans des boîtes	Cartes anciennes, expéditions scientifiques
Paléontologie	1 000 f.	Non	3 meubles métalliques à tiroirs, rangement à plat	
IPH	Indéterminé	Oui (fichier)	1 meuble inaccessible, 2 tiroirs de cartes	Cartes archéologiques et géologiques (France) + cartes Madagascar
Phanérogamie	2 500 f.	Oui (Excel)	Boîtes d'archives, 1 meuble à cartes	
Cryptogamie	400 f.	Oui (Excel)	Boîtes d'archives, tiroir et étagères, portefeuilles	
Jardins botaniques	Quelques dizaines de f.	Non	Pliées, sur étagères	
Bibliothèque du nouveau Musée de l'Homme	Indéterminé	?		
Ethnobiologie	Indéterminé	Non	Un lot dans meuble à tiroirs, un lot rangé à plat ou roulé dans un piège	Comprend le fonds Auguste Chevalier

Cet état des lieux date de 2004, il est donc possible que des changements aient eu lieu depuis, surtout dans la mesure où des cartes sont de temps en temps retrouvées dans les locaux. Il sera donc à compléter ultérieurement mais il permet déjà d'avoir une idée de la situation dans les bibliothèques spécialisées : le volume de cartes est très variable selon les endroits (la géologie a quinze fois plus de documents que l'ichtyologie), les traitements sont hétérogènes (du stockage en cartons à la cartothèque organisée), des regroupements de fonds ont déjà été faits, d'autres sont en cours (la botanique), d'autres enfin seraient envisageables.

Fonctionnement des services de la Direction des bibliothèques

Organigramme et fonctionnement des services entre eux

Sur l'organigramme de la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum (annexe 2), le rôle coordinateur de la Direction apparaît clairement. La bibliothèque centrale et les bibliothèques spécialisées appartiennent à une même Direction, donc à une même politique documentaire : leurs intérêts sont communs.

La bibliothèque centrale est organisée en quatre différents services, chargés de sa gestion, mais aussi investis d'un rôle de conseil, de coordination et de « prestation de service » auprès des bibliothèques spécialisées. Ainsi les différentes entités forment un

réseau documentaire, à l'image d'un service commun de la documentation, et ne sont plus séparées comme auparavant. Les liens entre bibliothèques et entre différents services sont de diverses natures et la division en services n'instaure pas une étanchéité de frontières.

De même, la cartothèque faisant partie du service de la politique documentaire de la bibliothèque centrale, elle jouera un rôle transversal sur l'ensemble des unités documentaires du Muséum.

Le service de la politique documentaire

Le service de la politique documentaire, dont la cartothèque fera partie, se compose d'une dizaine de personnes réparties dans le service des périodiques ou celui des acquisitions de monographies.

Le service de la politique documentaire gère la commande des acquisitions onéreuses, l'enregistrement des dons, du dépôt légal, et des thèses des étudiants du Muséum. Dans ce service sont centralisées les commandes à la fois pour les bibliothèques spécialisées et pour la bibliothèque centrale. Les suggestions des différents acquéreurs arrivent par listes tout au long de l'année et sont regroupées en une trentaine de bons de commande par an, auprès de deux fournisseurs : Dawson pour les documents étrangers, et Ecosphère pour les ouvrages français (5 à 10 % des commandes seulement).

Les budgets d'acquisition pour la bibliothèque centrale sont partagés entre les monographies (5 %) et les périodiques (95 %) : cette répartition est typique des bibliothèques scientifiques où la part des périodiques étrangers est très importante. Le budget d'acquisition des monographies de la bibliothèque centrale était ainsi ventilé en 2008 :

- Crédits de fonctionnement : 30 000 €
- Crédits Cadist : 9 000 €
- Crédits BnF : 15 000 €
- Centre national du livre : 3 300 €

Chacun de ces budgets est soumis à des conditions d'utilisation : par exemple le Cadist est réservé à la botanique et la paléontologie, et le Centre national du livre aux livres français. Le reste est commandé sur le fonctionnement, et ces budgets sont répartis par disciplines d'acquisition.

Le service traitement documentaire

Ce service est en charge à la fois du catalogage, du site internet de la bibliothèque, du nouveau portail documentaire mis en place en 2007 et du SIGB.

Le catalogage est assuré par une équipe de BAS et d'assistants qui traitent les ouvrages de la bibliothèque centrale (monographies, CD-Rom, thèses) et ceux des bibliothèques spécialisées où personne ne catalogue. Le catalogage s'effectue dans le Sudoc, dont les notices sont ensuite versées dans le catalogue local « Muscat ». Le SIGB Horizon étant amené à disparaître dans quelques années, le service du traitement documentaire est actuellement en phase de réflexion pour choisir un nouveau SIGB.

Ce service travaille en étroite collaboration avec le service de la politique documentaire, avec lequel il recrute parfois des contractuels en commun pour le traitement des dons ou le signalement des ressources électroniques.

Le service aux publics

Les services aux publics sont assurés par une équipe de seize personnes, dont douze magasiniers, auxquels s'ajoutent quelques vacataires. Ce service aux publics de la bibliothèque centrale s'occupe de toutes les questions relatives aux lecteurs : l'inscription, la communication sur place, le prêt, le PEB, la gestion des salles de lecture et l'entretien des magasins, la conservation du fonds général (hors fonds ancien). La responsable de ce service est également en charge de la formation du personnel.

Dans la salle de lecture le service public est effectué par le personnel titulaire et en binôme associant un personnel de catégorie A ou B pour les renseignements bibliographiques, et un magasinier. La communication des documents est indirecte : les fiches des livres demandés sont portées en magasin aux magasiniers qui apportent ensuite les ouvrages dans les meilleurs délais.

C'est dans cette salle de lecture du deuxième étage que les cartes de la bibliothèque centrale sont parfois demandées et communiquées, mais ces consultations sont pour l'instant très rares et se limitent à une dizaine de sorties de documents par an.

Le service patrimoine

Les fonds patrimoniaux sont répartis selon leur nature et gérés par les différentes équipes qui composent le service patrimoine : les fonds imprimés anciens (du XVI^e siècle à 1850), les manuscrits et archives, la photothèque, les oeuvres d'art ou encore la collection des vélin, bénéficient de conditions de conservation et de communication particulières, d'après des règles établies par le service patrimoine.

Une salle au rez-de-chaussée est réservée à la communication des documents fragiles ou précieux comme les manuscrits, et les lecteurs qui consultent le fonds ancien font l'objet d'une surveillance accrue.

Au-delà des spécificités des fonds gérés par ces équipes, le lien reste très présent avec les autres services décrits précédemment, pour l'organisation de la communication ou du traitement documentaire, ou lors de projets communs tels qu'une opération de numérisation par exemple.

Quelques données à prendre en compte

Le projet de mise en place d'une cartothèque au Muséum ne pourra être mené sans la prise en compte d'un certain nombre de contraintes et de données préexistantes, inscrites dans la nature et le fonctionnement de l'établissement.

Les locaux

Les locaux constituent la première des fortes contraintes. Le Muséum national d'histoire naturelle est un monument historique dont les évolutions architecturales sont très réglementées, et ne sont pas toujours possibles pour des raisons d'harmonie ou de place. Les magasins de la bibliothèque ne sont pas saturés, mais ils sont répartis sur plusieurs étages, et sont déjà bien occupés à tous les niveaux.

Il n'est donc pas possible d'imaginer la création d'une cartothèque ex-nihilo dans un lieu totalement neuf prévu à cet effet, ne serait-ce que pour des raisons de place. Il ne sera pas non plus possible de regrouper toutes les cartes au même endroit : un lieu aussi grand n'existe pas. Cependant, de petits regroupements seront réalisables, ainsi que des réorganisations d'espace et de mobilier. Ce sont sur ces changements plus réalistes qu'il faudra travailler.

Les textes

Une série de textes, disponibles en annexes, réglementent également le fonctionnement des bibliothèques au Muséum. La cartothèque devra ainsi tenir compte des différentes fiches de procédure établies pour les entrées, le traitement et la communication des documents ainsi que pour le patrimoine. Ces fiches énoncent les principes généraux de fonctionnement, que la cartothèque devra également respecter.

LES MOYENS ACTUELS ET À PRÉVOIR

Moyens financiers

Le budget de la Direction des bibliothèques et de la documentation s'élève environ à 1,2 millions d'euros, répartis entre les crédits de fonctionnement (95 % du budget) et les crédits d'investissement (5 % du budget).

L'investissement est réservé aux dépenses pour le système informatique et l'achat de mobilier ou de matériel au-delà de 800 euros.

Le fonctionnement sert à 80 % aux dépenses documentaires et à 20 % aux autres dépenses. Il est constitué de la subvention du ministère (contrat quadriennal) d'environ 680 000 € d'une subvention du Muséum pour les fonds documentaires spécialisés (environ 150 000 €), d'un montant versé par le Muséum en fonction du nombre d'inscriptions étudiantes payantes, d'un plan pluri-formation (environ 70 000 €), d'une subvention Cadist (284 000 € réservés à la documentation), et d'une subvention BnF au titre du pôle associé.

La cartothèque n'aura pas de budget propre, mais selon ses besoins elle pourra puiser dans plusieurs sources budgétaires possibles : elle pourra utiliser les crédits de fonctionnement, notamment la partie « fournitures de conservation » pour le matériel de rangement, et ponctuellement les crédits d'acquisition de monographies pour une commande de cartes.

Pour l'année 2008-2009, la cartothèque possède déjà une bonne partie du matériel nécessaire, et n'aura donc pas besoin de prévoir de grosses dépenses. En revanche, pour les années suivantes, il faudra estimer le nombre de portefeuilles ou de meubles à cartes à prévoir au budget.

Moyens matériels

Certains outils de travail sont communs à la gestion de tous les types de documents et sont donc déjà présents au Muséum : c'est le cas des registres d'inventaire, des fournitures de bureau courantes, des boîtes d'archivage, des grandes feuilles de papier neutre, des cartons, des chariots, etc. Le recours à ce matériel usuel sera donc nécessaire.

Mais la gestion d'une cartothèque requiert pour l'usage professionnel quelques moyens matériels spécifiques. Un bureau est prévu à la bibliothèque centrale pour le rangement des dossiers de la cartothèque, et de grandes tables nécessaires au dépliage des cartes volumineuses sont disponibles à la fois dans l'espace de travail entre les bureaux, et dans la rotule du 3^e étage où se trouvent les meubles à carte. Un aspirateur à filtre absolu pour documents patrimoniaux sera également à ma disposition pour dépeussier les cartes.

Pour le fonctionnement courant de la cartothèque il faudra prévoir une blouse et des gants afin de manipuler des documents parfois salissants, ainsi que du matériel pour les petites réparations (papier japon pour colmater les déchirures), et des petits sacs lourds à poser sur le coin des cartes déroulées pour les maintenir à plat sans les abîmer. L'atelier de restauration en possède déjà, il sera donc possible de demander conseil au service du patrimoine pour la commande de ce matériel.

Afin d'effectuer le traitement intellectuel des documents cartographiques, il s'agira de se procurer et de rassembler des outils indispensables à leur bonne identification :

- Un atlas de référence est nécessaire pour trouver les lieux concernés s'ils ne sont pas précisés, et pour calculer l'échelle lorsqu'elle est absente du document
- Un dictionnaire de cartographie et des cartographes afin d'identifier les auteurs, ou par exemple de dater approximativement un document d'après la technique cartographique employée
- Un ouvrage de référence sur les possessions coloniales, dans la mesure où de nombreuses cartes décrivent des États dont les frontières et les noms ont changé

Le catalogage des cartes, comme pour les autres documents, est réglementé. Il faudra donc s'appuyer sur :

- Le Gazetteer disponible gratuitement en ligne (<http://www.world-gazetteer.com/>), qui aide à déterminer les coordonnées géographiques des lieux représentés sur la carte
- La norme de catalogage des documents cartographiques Z 44-067 d'après l'ISBD-CM, qui se trouve déjà au Muséum
- Une très grande règle pour la mesure précise du format des cartes à cataloguer

Enfin, les moyens matériels les plus coûteux et les plus longs à obtenir seront ceux qui concernent le conditionnement des documents, c'est-à-dire les meubles à cartes et les portefeuilles, les étagères de rangement et les boîtes d'archive pour les cartes pliées. Dans un premier temps nous disposons d'assez de matériel libre pour commencer le traitement des cartes, mais des achats de meubles et de portefeuilles seront à prévoir pour l'année suivante, notamment dans les bibliothèques spécialisées où les cartes ne sont pas encore traitées.

Moyens humains

Dans un premier temps je gèrerai seule la cartothenque sous la responsabilite de Françoise Romagné qui dirige le service de la politique documentaire, avec la coopération et/ou les conseils de mes collègues des bibliothèques spécialisées et de la bibliothèque centrale pour les prises de décision, mais il m'appartiendra d'effectuer toutes les tâches courantes, qu'il s'agisse du traitement matériel ou intellectuel des documents.

La communication des cartes pourra en revanche être assurée par l'équipe des magasiniers en salle de lecture, et par les responsables de la communication dans les bibliothèques spécialisées.

Il sera cependant dans l'intérêt de la cartothenque et du Muséum de développer les moyens humains consacrés à ces tâches courantes, si l'on veut pouvoir dégager plus de temps de travail pour inscrire la cartothenque dans des projets de valorisation. Plusieurs solutions sont alors envisageables pour ce partage des tâches. Il sera par exemple souhaitable de recruter ponctuellement un(e) contractuel(le) pour aider au traitement de certains fonds (dans une bibliothèque spécialisée donnée, ou encore pour gérer un don volumineux).

Il serait ainsi possible de confier à quelqu'un l'intéressant travail de la mise en valeur du fonds Dubertret (inventaire, traitement, et signalement dans la Cartothenque méditerranéenne pour participer au projet Cartomundi). Mais il est aussi envisageable sur un plus long terme de recruter du personnel titulaire, assistant des bibliothèques ou BAS, pour assurer le signalement des cartes. Il s'agit d'une entreprise qui demande du temps et une formation à la compréhension des documents cartographiques : il serait donc plus difficile de confier ce travail à du personnel qui ne serait présent que temporairement.

Exemples extérieurs

Un stage d'un mois à la Bibliothèque de géographie de la Sorbonne (Paris I) ainsi qu'une visite de plusieurs heures à la cartotheque de la Bibliothèque inter-universitaire scientifique de Jussieu ont fourni d'excellents exemples extérieurs en matière de traitement des cartes. Dans la mesure où ce traitement est encore à faire au Muséum, il importait de se référer à l'expérience de collègues afin de prendre dès le départ les bonnes orientations.

LA BIBLIOTHÈQUE DE GÉOGRAPHIE DE LA SORBONNE

Description de la cartotheque

Riche de plus de 150 000 feuilles entrées depuis le début du XX^e siècle par dépôt ou par acquisitions, la cartotheque se caractérise aujourd'hui par sa diversité : diversité des aires géographiques couvertes dans le monde entier, diversité des disciplines concernées, diversité des échelles disponibles et des types de documents (cartes, plans, atlas, aéroposters). Un siècle plus tard, le fonds de la cartotheque reflète ainsi l'histoire de l'Institut et des grands noms de l'école française de géographie qui en ont fait la richesse et la renommée.

Grâce à sa directrice Mlle Joseph, la bibliothèque de géographie joue également un rôle moteur à la Commission documentation du Comité français de cartographie dont l'objectif est de fédérer au niveau national les initiatives isolées des cartotheques françaises.

Le traitement des cartes à la Bibliothèque de géographie repose dans un premier temps sur la distinction fondamentale entre les cartes monographiques, et les cartes en séries dont les feuilles sont bulletinées comme des périodiques. Dans le Sudoc, chaque feuille de série possède sa notice bibliographique, mais la cote étant attribuée au niveau de la série, il faut ensuite se reporter au tableau d'assemblage pour localiser une feuille précise dans la cartotheque.

Lorsqu'une carte fait son entrée à la bibliothèque, elle est inscrite au registre d'inventaire, bulletinée s'il s'agit d'une série, estampillée, et cotée. La classification alpha numérique utilisée pour les cartes existe depuis l'origine de la bibliothèque et fut inventée pour les besoins de ce fonds. Le classement est géographique, et la cote se compose du numéro du pays ou continent, suivi d'une lettre pour les subdivisions thématiques, et d'un numéro d'ordre d'entrée dans ces deux catégories. Par exemple, la cote 11.o.15 correspond à la 15^e carte entrée dans l'ensemble des cartes géologiques (o) du Portugal (11).

La conservation des cartes s'effectue à plat dans de grands meubles à tiroirs. Depuis deux ans les nouvelles acquisitions sont cataloguées dans le Sudoc, mais avant cette date les cartes étaient inventoriées dans un fichier manuel, qui n'est plus alimenté mais fait l'objet d'un projet de conversion rétrospective à venir.

Enseignement pour le projet

✦ Un service au sein d'un établissement

Bien que bénéficiant d'espaces attitrés, d'un classement propre, et d'une conservation adaptée aux particularités de ses documents, la cartotheque constitue un service à part entière de la bibliothèque de géographie, dont elle suit la politique documentaire générale. J'ai ainsi pu constater le fonctionnement d'une cartotheque au sein d'un établissement : elle requiert un traitement particulier, mais n'est en aucun cas coupée du reste des différents services. Cet exemple sera utile par la suite : des liens avec le reste du personnel doivent être établis.

✦ Le signalement

Le point faible de cette cartotheque est peut-être le signalement, puisque l'informatisation du catalogue, prévue sous forme de conversion rétrospective, n'a pas encore pu être faite faute de personnel. La localisation dans le Sudoc est cependant commencée, j'ai même pu y participer moi-même lors de mon stage, ce qui m'a permis de me familiariser avec les notices bibliographiques des cartes. Cet apprentissage est important pour notre projet, car il me permettra d'être opérationnelle rapidement pour la mise en route du catalogue par exemplarisation des cartes.

✦ L'identification des documents

J'ai également beaucoup appris sur l'identification des séries et des collections cartographiques, et sur l'utilisation nécessaire des tableaux d'assemblage fournis aux lecteurs pour identifier une feuille précise dans une série.

LA CARTOTHÈQUE DE LA BIUSJ

Description de la cartotheque

Créée en 1978 dans le Quartier latin, la Bibliothèque inter-universitaire scientifique de Jussieu (BIUSJ) dessert le public des universités Paris VI et Paris VII. Elle a hérité des collections scientifiques de la Sorbonne et dispose aujourd'hui de subventions au titre de son statut de Cadist en sciences de la terre, des océans et de l'environnement terrestre.

La BIUSJ est constituée d'une bibliothèque et d'une cartotheque créée en 1985 par le regroupement des collections cartographiques de la BIUSJ et du laboratoire de géologie de l'Université de Paris.

La cartotheque de Jussieu, que j'ai visitée en février 2008 afin de prendre contact avec sa responsable Isabelle Cloître-Trincano, possède plus de 55 000 documents cartographiques, de nombreux atlas et des cartes sur CD-ROM, datant pour plus de 60 % des cartes de 1950 à nos jours. Sous de nombreux aspects, cette cartotheque est proche de celle du Muséum : proche géographiquement, mais aussi par les domaines couverts par les collections des deux Cadist. Le public de la cartotheque de Jussieu, composé de chercheurs et d'étudiants du 3^e cycle, peut consulter les cartes sur place et sur rendez-vous. Les disciplines les plus présentes à la cartotheque sont la géologie, la géophysique et l'océanographie, et les acquisitions actuelles portent sur l'ensemble du monde, et surtout sur les grandes séries cartographiques.

70 % des collections de la cartotheque figurent aujourd'hui au catalogue général de la BIUSJ, après un travail de longue haleine pour le signalement des collections car le personnel de la cartotheque est peu nombreux (3 titulaires) et chaque carte demande beaucoup de temps pour établir ses coordonnées géographiques précises.

Les cartes monographiques et les séries sont rangées ensemble dans les tiroirs, mais les séries sont séparées dans des portefeuilles en papier épais faits main. Le public n'a pas libre accès à ces documents pour éviter le mélange des cartes, mais aussi en raison des difficultés de manipulation des documents.

Enseignements pour le projet

Cette visite fut très instructive pour éclairer quelques choix à faire :

✦ Le mobilier

La cartotheque de Jussieu présente différents types de meubles de rangement, dont certains présentent des défauts notoires. Le personnel est satisfait des meubles à tiroirs pour ranger les cartes à plat. En revanche les meubles à suspension verticale sont jugés moins pratiques (les cartes trop longues traînent par terre au fond), peu maniables, voire dangereux lorsque le meuble est plein et que l'ouverture pour attraper une carte tout au fond menace de le faire renverser sur le personnel. De tels meubles demandent muscles et prudence... J'ai donc décidé de n'acheter éventuellement pour la cartotheque du Muséum que des meubles de rangement à plat.

✦ La classification

La classification à la cartotheque de Jussieu est très intéressante. Inspirée par le classement BRGM, elle ordonne les documents par continent, sous-continent, pays, puis sous-classement thématique. La Dewey n'était pas adaptée, un classement par thèmes non plus car les chercheurs à l'université ont en charge une aire géographique, qui leur sert de clé d'entrée dans leurs recherches documentaires.

J'ai trouvé ce classement intéressant, et peut-être applicable à certaines bibliothèques spécialisées, mais pour la bibliothèque centrale, Mme Cloître-Trincano recommande de continuer la classification par formats qui a été commencée au Muséum.

✦ Le signalement

J'ai appris au cours de cette visite que depuis 2003 la cartotheque de Jussieu se localise dans le Sudoc. Une partie de nos collections respectives se recoupe, et tout le travail effectué par Jussieu sera donc utilisable par le Muséum au moment du catalogage. En effet, Mme Cloître-Trincano étant également formatrice au catalogage des cartes, l'utilisation et l'observation de ses notices sera plus que recommandé.

✦ La coopération documentaire

Notre échange au sujet des collections, du coût des documents cartographiques et des petits budgets d'acquisition qui leur sont souvent consacrés, a naturellement conduit à évoquer la possibilité d'une politique documentaire concertée entre les deux établissements.

Cette visite a donc apporté des réponses à de nombreuses questions, des exemples de ce qu'il est souhaitable ou pas de faire, et ce premier contact entraînera probablement une collaboration plus forte.

La réalisation du projet

ORGANISATION DE LA GESTION DE LA CARTOTHÈQUE

La gestion des entrées

Il n'y a pas eu de commandes de cartes depuis longtemps, mais elles pourront être occasionnellement achetées sur chaque budget d'acquisition selon la discipline concernée par la carte. Un travail étroit avec les autres acquéreurs sera alors nécessaire. Les acquisitions seront ponctuelles, car la priorité sera donnée au traitement des cartes, mais il est envisageable de compléter les lacunes des séries les plus utilisées par de petits achats. Je pourrai être à l'initiative de ces suggestions d'acquisition, tout comme les autres acquéreurs qui en auraient l'idée, mais la commande sera effectuée comme toutes les autres par le service qui les centralise. Ces quelques commandes, si elles ont lieu, devront s'effectuer hors marché la plupart du temps car les fournisseurs du Muséum ne proposent pas de cartes.

En créant des liens avec les autres cartothécaires, je serai également amenée à effectuer des échanges de cartes, afin d'enrichir ou de compléter les collections. Comme cela se fait avec les périodiques, le désherbage des cartes en double ou triple exemplaires pourra venir alimenter ce système d'échanges, auquel les cartothèques ont souvent recours.

Le traitement des documents

Tout comme les périodiques sont déjà catalogués au sein du Service de la politique documentaire par la personne en charge de ce type de documents, les cartes pourront également être signalées par le personnel de la cartothèque, à savoir moi-même et les personnes qui pourront y être ultérieurement affectées.

Deux raisons nous orientent vers ce choix. Tout d'abord, l'équipe responsable du catalogage des livres à la bibliothèque centrale est déjà très sollicitée et n'aura probablement pas de temps à consacrer à cette charge de travail supplémentaire. Deuxièmement, une bonne connaissance des spécificités des documents cartographiques est indispensable pour leur catalogage. Il s'agit en effet de maîtriser les données mathématiques demandées par la norme (échelle, projection, coordonnées, équinoxe, etc.), mais pas seulement. L'identification des documents pose problème : retrouver à quelle série appartient une feuille donnée, choisir la bonne date parmi toutes celles qui figurent sur le document, ou encore comprendre les rôles des différents acteurs qui ont contribué à son élaboration, réclame une certaine expérience. Or je suis pour l'instant la seule à avoir manipulé des documents cartographiques au Muséum et à avoir suivi une formation à la BnF pour m'initier à leur identification. Je pourrai donc dans un premier temps me charger du catalogage des cartes de la bibliothèque centrale et dans les

bibliothèques spécialisées, et ensuite former à l'occasion du personnel afin d'obtenir une aide supplémentaire pour cette longue entreprise.

La communication

Lorsqu'elles seront communiquées au public, les cartes seront installées sur les grandes tables de la salle de lecture, à la place du lecteur. Il s'agit de grandes tables qui permettent bien de déplier les cartes. Il est rare que la salle soit pleine, donc en cas de problème d'espace il est possible de déplacer le lecteur à un endroit où il sera plus à l'aise. En effet, c'est ainsi que se passent déjà les rares communications de cartes.

Les magasiniers vont chercher les cartes en binôme, en raison du poids et du volume de certains portefeuilles difficiles à manipuler : c'est aussi la pratique de la BnF. Dans l'hypothèse d'un accroissement des communications de cartes à la bibliothèque centrale, lorsqu'elles seront mieux signalées, il restera possible de continuer à procéder selon ce dispositif, car les magasiniers pour l'instant sont assez nombreux pour faire face à toutes les demandes. Il est en effet peu probable qu'elles augmentent au point de devenir ingérables, mais si c'était le cas il faudrait alors revoir l'organisation de la communication des cartes à la bibliothèque centrale.

Depuis 2008 la communication dans les bibliothèques spécialisées se conforme à un document référent, auquel il faudra se reporter pour organiser au cas par cas la communication des cartes là où elle n'est pas encore prévue.

Hors les murs

Le Muséum national d'histoire naturelle possède un rayonnement national mais aussi international. Cette position influence naturellement la participation des bibliothèques à divers projets, ou encore la coopération documentaire avec d'autres établissements.

La mise en place de la cartotheque se fera ainsi en interne au sein du Muséum, mais également hors les murs, en créant des liens professionnels de coopération ou en s'insérant dans des projets en cours. Le réseau des cartotheques en France est relativement restreint, et la rareté et/ou spécificité de ces établissements a souvent engendré diverses formes de solidarité. Ainsi le groupe de cartothecaires à l'initiative de « GéoRéseau » espère se développer prochainement pour mutualiser conseils et expériences, mais aussi pour des échanges de documents cartographiques entre bibliothèques : il sera très intéressant pour le Muséum d'intégrer ce projet.

De même, le projet Cartomundi, qui développe à l'initiative de la MSH d'Aix-en-Provence un nouveau concept d'accès informatisé aux documents grâce à la numérisation des tableaux d'assemblage et s'appuie sur de nombreux partenaires, est très susceptible d'intéresser la cartotheque du Muséum.

Enfin, le Muséum devrait s'engager prochainement dans le projet Biodiversity Heritage Library – Europe, qui consiste à numériser la littérature non-anglophone sur l'histoire naturelle. Ces documents numérisés seront disponibles avec la littérature anglophone via un portail BHL mais également dans Europeana. Une inscription de numérisation des cartes au sein de ce projet n'est pas à exclure, il faudra donc s'informer de tous les projets en cours du Muséum, car la cartotheque pourra être intéressée par quelques-uns d'entre eux.

Un service commun de la Direction des bibliothèques

La cartotheque sera un service au sein du service de la politique documentaire, auquel elle devra rendre des comptes. Elle sera cependant en contact régulier avec les autres services de la bibliothèque centrale dont elle sollicitera les conseils et avec lesquels elle participera à divers projets. La cartotheque comprendra les fonds cartographiques de la bibliothèque centrale comme ceux des bibliothèques spécialisées, avec lesquelles elle collaborera pour organiser le traitement des cartes qu'elle prendra en charge.

En effet, bien que son personnel soit basé à la bibliothèque centrale, la cartotheque sera un service commun de la Direction des bibliothèques, et sa transversalité contribuera encore davantage à la création de liens au sein du réseau documentaire du Muséum.

LISTE DES TÂCHES À ACCOMPLIR

ACTIONS	DESCRPTIF
Regrouper	<p>À la bibliothèque centrale, certaines séries cartographiques se trouvent séparées en deux parties très éloignées l'une de l'autre. Plusieurs regroupements pourraient limiter l'éclatement de la collection, mais aussi limiter les déplacements des magasiniers pour la communication et du personnel pour le traitement des cartes.</p> <p>Tout ne pourra pas être rassemblé dans la rotule du 3^e. La pièce n'est pas saturée mais elle sera réservée en priorité aux cartes à plat dans des meubles volumineux, qui ne peuvent être installés autre part. En effet, les cartes pliées peuvent se ranger plus facilement ailleurs, dans des boîtes conservées en magasins.</p> <p>Les regroupements les plus simples seraient donc :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Regrouper les deux meubles contenant des documents appartenant à une même série (cote Pr1530^{bis}). Cela permettra de mieux répartir les cartes dans tous les tiroirs car certains sont vides, tandis que d'autres sont saturés. Avec l'aide d'une ou deux personnes, il faudra donc descendre le meuble marron (6 petits tiroirs) du 4^e au 3^e étage pour le mettre à côté du second meuble marron en face de la rotule du 3^e.2. La carte géologique au 1 :50 000 (cote Pr1530B) est la seule à se trouver au 7^e étage. Il serait utile de descendre les boîtes qui la contiennent du 7^e étage au 3^e étage près ou dans la rotule, pour éviter d'aller aussi loin dans les magasins uniquement pour cette carte-là. Il s'agit en effet d'une carte usuelle, à l'usage fréquent, qui risque d'être demandée plus souvent que d'autres.3. Le regroupement de petits gisements de cartes entre des bibliothèques spécialisées aux disciplines relativement proches serait peut-être également envisageable

Ranger / Récoler	<p>Les cartes qui ont déjà été cotées et rangées en portefeuilles sont semble-t-il mélangées, l'ordre alpha-numérique n'est plus respecté, et il est très difficile pour les magasiniers de trouver une carte dans un portefeuille et de l'y ranger ensuite. Il faudra donc dans un premier temps remettre de l'ordre dans toute la cartothèque à la bibliothèque centrale et en profiter pour faire un récolement en comparant avec le registre d'inventaire.</p> <p>L'idéal serait d'en profiter pour glisser dans chaque portefeuille la liste des documents qu'il contient (cotes et titres).</p>
Traiter	<p>Le traitement des cartes consistera à inscrire tout document au registre d'inventaire afin de lui attribuer une cote, de l'estampiller, de le dépoussiérer, et de le ranger dans de bonnes conditions.</p> <p>Après observation des classifications utilisées dans les différentes cartothèques visitées cette année, et sur les conseils de leurs responsables, nous avons décidé de poursuivre la classification déjà commencée au Muséum pour les cartes. En effet, il n'y a pas de classification prévue pour les documents cartographiques : la Dewey n'est pas du tout adaptée, et les classements géographiques « maison » par continents et pays ont aussi leurs défauts.</p> <p>Le rangement en magasin par formats choisi au Muséum présente au moins la qualité d'être adéquat pour une bonne conservation, et plus pratique pour le maniement des documents. Ce serait en outre une charge de travail trop importante de reprendre entièrement cette organisation, alors que de nombreux documents sont encore en attente de rangement.</p>
Prendre contact	<p>Afin de travailler en collaboration avec toutes les bibliothèques spécialisées détentrices de cartes, il sera bon d'aller rencontrer les responsables de chaque bibliothèque, de me présenter, et d'évaluer le travail à effectuer plus tard.</p>
Signaler	<p>Le signalement pourra s'effectuer par conversion rétrospective des fichiers, à laquelle s'ajoutera soit une localisation sur des notices existantes, soit un catalogue complet.</p> <p>Avant de commencer ce travail il faudra cependant réfléchir à la meilleure façon de signaler ces documents spécifiques, au format de description le plus adapté (Unimarc ? XML ?), en prenant en compte les évolutions actuelles en matière de catalogage (les FRBR etc.).</p>

Sonder le public	<p>Pour la mise en place des cartotheques des bibliotheques specialisees, qui ont un role de proximite aupres d'un public constitue en majorite d'etudiants, de chercheurs ou de professeurs du Muséum, il sera interessant d'organiser de petites enquetes de public afin de mieux connaître leurs usages et leurs attentes en matiere de documentation cartographique.</p>
Participer aux projets	<p>S'informer sur les projets existants, se faire connaître des autres cartotheques, et participer aux reunions d'information, voire prendre part aux projets : l'inscription de la cartotheque du Muséum dans des actions exterieures devra ainsi être developpee.</p> <p>J'ai déjà assiste à la reunion d'information sur le projet Cartomundi à la Bibliotheque de geographie en mai 2008, et je serai presente à la prochaine reunion de la section documentation du Comité français de cartographie en octobre 2008.</p> <p>De simple presence à titre informatif, il s'agira ensuite de passer à un engagement plus actif dans ces groupes et projets, lorsque la mise en place de la cartotheque sera bien avancee.</p>
Construire un reseau d'echanges	<p>Il ne s'agit pas d'une priorite mais il faudra commencer à réfléchir avec quels etablissements pourraient être mis en place des relations d'echanges de documents.</p>
Faire de la veille	<p>Pour mon information personnelle sur l'histoire de la cartographie, sur les évolutions actuelles des techniques cartographiques et de la production editoriale des cartes, il serait bon de dresser une liste de references et d'outils de veille documentaire utiles dans ce domaine : sites internet sur la cartographie, sites et catalogues d'editeurs, listes de diffusion (BiblioPat, Biblio-Fr), blogs professionnels, me permettront ainsi de rester au courant de l'actualite concernant la cartographie.</p>
Informers	<p>Le fonds cartographique est connu de quelques lecteurs habitues, et la communication de ces documents pose parfois aux magasiniers des problemes de localisation déjà évoques.</p> <p>Afin d'assurer un fonctionnement optimal de la cartotheque, il ne faudra pas omettre d'informer correctement le public et le personnel des bibliotheques des changements operes. En effet, dans une enquete menee en 1987 aupres du public de la bibliotheque centrale, un lecteur precise : « Jusqu'ici je n'ai pas</p>

	<p>utilisé la collection de cartes faute d'information ».</p> <p>L'information peut prendre diverses formes :</p> <p><u>Informers le public :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un paragraphe concernant la cartotheque pourra être ajouté sur les pages web qui présentent à distance les bibliothèques du Muséum. 2. En accord avec le service aux publics, un petit dépliant disponible sur place pourrait être réalisé à l'intention du lectorat pour présenter les collections cartographiques, leurs spécificités, et leur intérêt. <p><u>Informers le personnel :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Il serait bon de glisser dans le classeur jaune d'aide au service public une nouvelle feuille « Cartothèque » comme il en existe pour la photothèque ou pour les fonds patrimoniaux par exemple. Cette feuille servirait de document de référence pour le personnel et serait très utile pour tous. 4. Il sera également possible de profiter d'une réunion pour informer le personnel des changements qui ont été effectués.
--	--

LES PRIORITÉS D'ACTION

La priorité d'action est au traitement des cartes afin de résorber le retard accumulé dans la gestion de la cartotheque. Il est en effet inutile de songer à des acquisitions ou des actions importantes de valorisation tant que la cartotheque ne fonctionne pas correctement.

La BCM

Le travail le plus urgent pour la mise en place de la cartotheque se trouve à la bibliothèque centrale, pendant les premiers mois du projet. Les cartes de la bibliothèque centrale constituent en effet une priorité car la rotule recèle les documents les plus anciens (XVII^e siècle), les plus rares (Dubertret), les plus prestigieux (Buache, Blaeu), et parfois encore non traités.

La priorité est donc patrimoniale : pour éviter leur dégradation, mais aussi parce qu'ils seront le plus susceptibles d'être valorisés par une numérisation, ces documents sont à traiter et à protéger en tout premier. De plus, la bibliothèque centrale étant la plus fréquentée du Muséum, elle constitue en quelques sortes une « vitrine » pour les

collections documentaires : dans l'optique d'une meilleure visibilité des documents cartographiques, il est judicieux de commencer par valoriser la bibliothèque centrale.

Enfin, pour des raisons logiques de politique documentaire au sein de la Direction des bibliothèques, il est important de connaître exactement ce que possède la bibliothèque centrale, dont le volume de documents est le plus grand, avant de se lancer dans une rationalisation des collections.

L'urgence sera donc le traitement des documents conservés à l'air libre sur les étagères de la rotule du 3^e étage.

Il s'agira de dépoussiérer chaque document, de lui attribuer une cote en l'inscrivant au registre d'inventaire, de le ranger après estampillage dans un portefeuille à la suite des autres. Pour chaque carte, et grâce au catalogue papier existant, il faudra vérifier au préalable s'il ne s'agit pas d'un double, ou d'une feuille appartenant à une série déjà traitée, auquel cas il faudrait soit insérer la feuille dans la bonne série, soit mettre le double de côté pour des échanges futurs.

La botanique

L'emménagement de la nouvelle bibliothèque de botanique, qui sera organisée à partir de la fusion des deux bibliothèques de phanérogamie et de cryptogamie, n'est prévu qu'à la fin des travaux dans deux ou trois ans. D'ici là, il sera nécessaire de déplacer les collections, et d'en assurer la fusion. Les cartes de botanique sont donc concernées par ce projet et seront à traiter en priorité.

Les cartes seront stockées à la bibliothèque centrale pour traitement et conservation jusqu'à l'emménagement. Ce travail est déjà commencé, avec l'inventaire des cartes de botanique effectué cette année, et le tri des cartes de cryptogamie selon les critères suivants : un seul exemplaire de chaque carte ou feuille est conservé, et sont pilonnés les documents en trop mauvais état pour être consultés (découpés, déchirés en plusieurs morceaux, illisibles, etc.).

Pour la fusion des deux bibliothèques, il faudra se livrer au tri systématique des doubles entre phanérogamie et cryptogamie, car les deux collections se recoupent beaucoup. Le conditionnement des cartes sera également à revoir : certains portefeuilles endommagés seront à remplacer, et de nombreux documents devront être dépoussiérés afin d'être conservés jusqu'à l'ouverture dans de bonnes conditions. La question de l'organisation des collections et de leur communication pourra quant à elle attendre l'année de l'emménagement, et que soient connus les paramètres d'espace et de mobilier.

Le signalement

Tant que les cartes ne figureront pas au catalogue informatisé, la cartotheque n'aura pas de meilleure visibilité auprès des lecteurs. Le signalement constitue donc une priorité en accord avec les objectifs du nouveau contrat quadriennal.

Il n'est pas évident cependant que les documents cartographiques soient catalogués en Unimarc dans le Sudoc. En effet, ces documents présentent des particularités qui les

rapprochent souvent des archives ou des manuscrits, or la Bibliothèque du Muséum joue un rôle pionnier dans le développement du catalogue des manuscrits Calames, alimenté en XML selon la DTD EAD. Il serait donc de même très intéressant, avant de se lancer dans le catalogage, de réfléchir aux possibilités d'innovation en matière de signalement des cartes. Une étude comparative des différents formats sera donc à faire afin de choisir la solution la plus adéquate, car XML pourrait s'avérer particulièrement adapté aux niveaux hiérarchiques de description des séries cartographiques par exemple.

Il faudra également surveiller les évolutions des normes de catalogage en fonction des FRBR. En effet, les FRBR (principes de description publiés en 1998 dans un rapport de l'IFLA) vont également dans le sens d'une organisation hiérarchique entre des entités reliées entre elles par de multiples liens. Les rapports de tout à partie entre le titre d'une série et les différentes feuilles qui la composent seraient ainsi plus visibles dans un catalogue. Les FRBR commencent à influencer sur le catalogage dans le monde, et ces évolutions seront donc à prendre en compte au moment du choix.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TÂCHES 2008-2009

Le calendrier prévisionnel des tâches comporte à la fois des actions ponctuelles qui supposent un ordre logique dans le temps, et des actions continues qui n'ont de sens que dans la durée (suivi des réunions d'information, suivi des évolutions de la cartographie).

Le contrat quadriennal impose un impératif temporel à respecter : entre 2009 et 2012 le Muséum s'engage à signaler sur son portail en ligne les documents autres que le livre.

Mais outre cet impératif, il importe de rester efficace et organisée, c'est pourquoi un tel calendrier, en donnant une idée de ce qu'il serait raisonnable et bon de faire, sera un guide pour mes actions, une base pour l'évaluation du projet, mais il restera modulable selon l'avancée du travail et les nouvelles données qui pourraient survenir (prise en charge de dossiers en parallèle, nouveaux projets, etc.).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TÂCHES 2008-2009

Actions / Mois	Octobre	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
Ranger la rotule	✗											
Regrouper des fonds	✗											
Mettre de l'ordre dans les portefeuilles + récolement	✗	✗										
Traiter les cartes de la rotule (BCM)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗					
Etude préalable au signalement					✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Trier et ranger les cartes de phanérogamie avant déménagement										✗	✗	
Rédiger information pour public et personnel											✗	✗
Participer aux réunions des groupes professionnels	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Veille documentaire	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

EVALUATION DU PROJET ET SUIVI

Pour évaluer le projet de mise en place de la cartothèque, aucun indicateur existant ne peut être utilisé. Il n'est pas possible de s'appuyer par exemple sur le nombre de consultations sur place ou de prêt des documents puisque la première année sera consacrée au traitement en interne. Le nombre de documents catalogués n'est pas non plus un indicateur quantitatif pertinent, dans la mesure où le catalogage des cartes sera également tout juste commencé. Le nombre de documents traités non plus, dans la mesure où il s'agit de documents patrimoniaux et qu'il faut accorder à chacun le temps qu'il requiert au cas par cas, pour un travail de qualité.

Il nous a donc fallu réfléchir à des moyens d'évaluation adaptés à notre projet, en reprenant les objectifs énoncés plus haut.

Bilan du projet un an plus tard

Evaluer le projet au terme d'une année nous a semblé un délai intéressant dans la mesure où il permet d'entamer réellement le travail et d'obtenir des résultats visibles, mais permet aussi de rectifier les orientations prises en cas de problème.

Nous proposons pour l'évaluation une grille d'observations pouvant aider à savoir si les objectifs ont bien été atteints.

Résultat	Note de 1 à 5
Dépoussiérage	
Rangement des documents déjà en portefeuilles	
Cotation des documents non traités	
Rangement des documents non traités	
Amélioration générale des conditions de conservation à la BCM	
Inventaires réalisés	
Amélioration des conditions de communication pour les magasiniers	
Contacts établis avec les bibliothèques spécialisées	
Diffusion de l'information auprès du personnel	
Diffusion de l'information auprès du public	
Diffusion de l'information auprès des autres cartothèques	
Respect des délais du calendrier prévisionnel	

Plusieurs personnes pourraient remplir cette grille afin d'obtenir une moyenne représentative : moi-même pour une auto-évaluation, Françoise Romagné qui est responsable du service de la politique documentaire, ainsi que l'équipe de direction de la Direction des bibliothèques et de la documentation. La note obtenue sur 60 pourra être convertie en pourcentage des objectifs atteints et donner une idée de la bonne réalisation du projet, ou permettra d'en repérer les points faibles et d'y remédier.

Suivi et améliorations à venir

Une fois la cartotheque mise en place, le projet qui nous occupe sera terminé mais pas mes missions au sein de ce service, qu'il faudra veiller à développer, améliorer, et valoriser afin de le faire vivre. Pour cela, des bilans réguliers s'imposeront, au minimum un par an, afin d'envisager les améliorations à faire.

Ces bilans devront s'appuyer sur des données qui pourront par exemple émaner d'une enquête auprès du public, comme cela avait été fait en 1987, afin de savoir si les lecteurs consultent les cartes, s'ils ont été bien informés, mais aussi quels sont leurs usages, leurs attentes, et les suggestions qu'ils pourraient formuler.

En effet, la mise en place de la cartotheque ne pourra réellement être considérée comme achevée que lorsqu'elle rencontrera enfin son public.

Conclusion

La mise en place d'une cartothèque au Muséum, service documentaire transversal entre les différentes bibliothèques de l'établissement, est une belle aventure qui occupera le personnel pendant plusieurs années. Au terme de notre étude, ce projet s'avère non seulement utile pour le Muséum, ses chercheurs et son public extérieur, mais aussi indispensable au regard de tout le respect qui se doit d'être accordé aux documents patrimoniaux quels qu'ils soient.

La gestion de projet en question écartait volontairement pour le moment les actions de valorisation car elles ne seront possibles qu'une fois le service bien mis en place. Le temps de la conclusion nous permet cependant d'envisager le projet de la cartothèque sur un plus long terme, et de voir comment rendre hommage à ces fonds remarquables en les rendant visibles et accessibles du public. Même s'il est encore trop tôt pour leur concrétisation, plusieurs idées ont déjà été formulées. Il serait par exemple possible de :

- ✦ Participer à des expositions, soit en prêtant des documents aux établissements organisateurs, soit en présentant nous-mêmes des documents cartographiques dans l'espace réservé à l'exposition du patrimoine du Muséum dans l'Hôtel de Magny du Jardin des Plantes.
- ✦ Numériser des documents cartographiques, soit dans le cadre du projet BHL-Europe, soit pour alimenter la base iconographique déjà présente sur le portail documentaire du Muséum.
- ✦ Enrichir le portail documentaire d'un accès original aux notices des cartes, grâce à une interface graphique représentant une aire géographique interactive sur laquelle il est possible de cliquer.
- ✦ Profiter de l'existence de signets sur le portail documentaire pour les enrichir de quelques sites cartographiques donnant accès à des cartes libres de droits sur Internet.

Au-delà du traitement des documents, les possibilités de mise en valeur sont donc nombreuses pour la cartothèque, qui devrait prochainement sortir de l'ombre pour remplir pleinement ses fonctions de service public.

Bibliographie

SUR LA CARTOGRAPHIE

LACHIEZE-REY, Marc ; LUMINET, Jean-Pierre ; PETIT, Catherine. « Ciel et Terre » [Exposition virtuelle de la Bibliothèque nationale de France]. Paris : <<http://expositions.bnf.fr/ciel/index2.htm>>. Consulté en février 2008.

BRUNET, Roger. *La Carte, mode d'emploi*. Paris : Fayard ; Montpellier : Reclus, 1987.

KISH, George ; WAHL, François. *La carte : image des civilisations*. Paris : Seuil, 1980.

KOBER, Pascal ; *et al.* *La GéoGraphie : Terre des hommes*. Grenoble : Glénat, 2008-.

LIBAULT, André. *Histoire de la cartographie*. Paris : Chaix, [s.d.].

MACINTYRE, Ben. « Le nouvel âge d'or de la cartographie ». *Courrier international*, n°914, 7-14 mai 2008.

SUR LE MUSÉUM

DUCREUX, Monique. « La Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle ». *Bulletin d'informations de l'association des bibliothécaires français*, n°166, 1er semestre 1995, p. 39-44.

LAISSUS, Yves. *Le Muséum national d'histoire naturelle*. Paris : Gallimard, 1995 (Découvertes Gallimard. Culture et société).

Muséum national d'histoire naturelle. Rubrique « Connaître le Muséum ». Paris : <http://www.mnhn.fr/museum/foffice/national/national/presentation/rub-connaître/ss-connaître.xsp>. Consulté en mai 2008.

PEREIRA, Cristina. *Organisation des fonds documentaires spécialisés et des services au public au département Histoire de la Terre du Muséum national d'histoire naturelle*. Mémoire pour la formation de bibliothécaire, sous la direction de Marie-Noëlle Laroux. Enssib, 2005.

SUR LA BIBLIOTHÉCONOMIE

CHATELLIER, Anne. « Bibliothèque et cartoθήque : Le Cadist de la BIUSJ ». *Arabesques*, n°38, avril-mai-juin 2005, p. 6-7.

COSTE, Hélène. *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre*. Mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Pierre-Yves Duchemin. Enssib, janvier 2006.

COSTE, Hélène. « La place des cartes et plans en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 52, 4, 2007, p. 36-43.

LARSGAARD, Mary L. *Map Librarianship : an introduction*. Englewood (Colorado) : Libraries Unlimited, 1998.

LE BITOUZÉ, Corinne ; SÉVENO, Roger-Vincent. « La préservation des documents iconographiques ». Dans : *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques : recommandations techniques*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998, p. 68-75.

MONTAGNON, Sylvie. *De l'importance et de la valorisation présentes et à venir d'un fonds cartographique dans une bibliothèque de recherche orientaliste*. Mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Hélène Richard. Enssib, novembre 2003.

MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2007 (collection Bibliothèques).

NICHOLS, Harold. *Map Librarianship*. London : Bingley, 1982.

PARRY, Robert B. ; PERKINS, Chris R. *The map library in the new millennium*. London : Library Association, 2001.

RICHARD, Hélène. « Le département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 52, 4, 2007, p. 44-48.

SUR LA GESTION DE PROJET

CHAMBON, Martine ; PÉROUZE, Henri ; DUCRET, Pierre. *Conduire un projet dans les services*. Lyon : Chronique sociale, 2003 (Pédagogie formation. Synthèse).

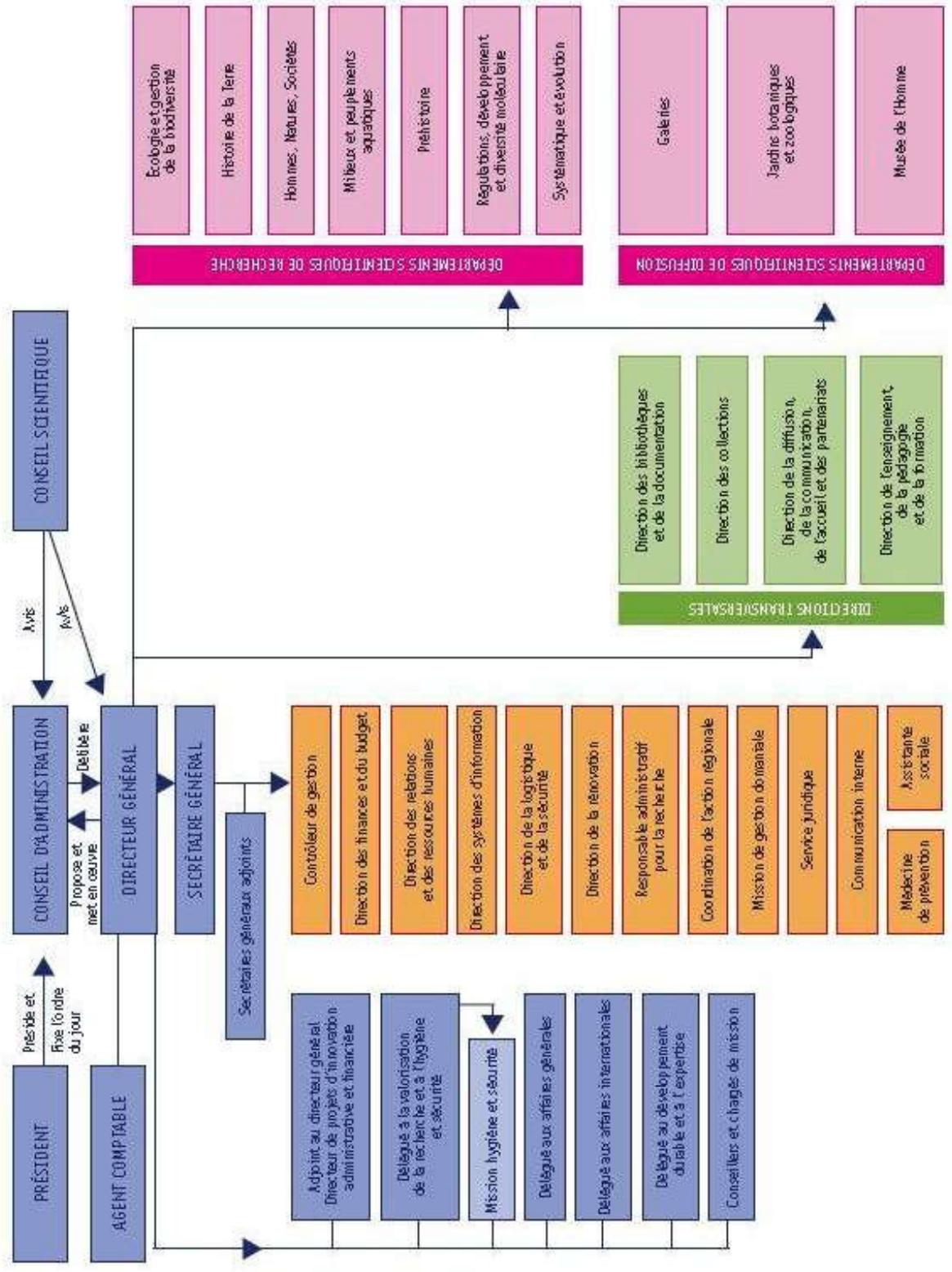
Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	59
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION	63
ANNEXE 3 : ARRÊTÉ 07-13J « FIXANT LES CONDITIONS D'ENRICHISSEMENT, D'ÉCHANGE ET DE DÉSAFFECTATION DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES, ARCHIVISTIQUES ET ARTISTIQUES »	67
ANNEXE 4 : SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES CARTES EN BOTANIQUE	75

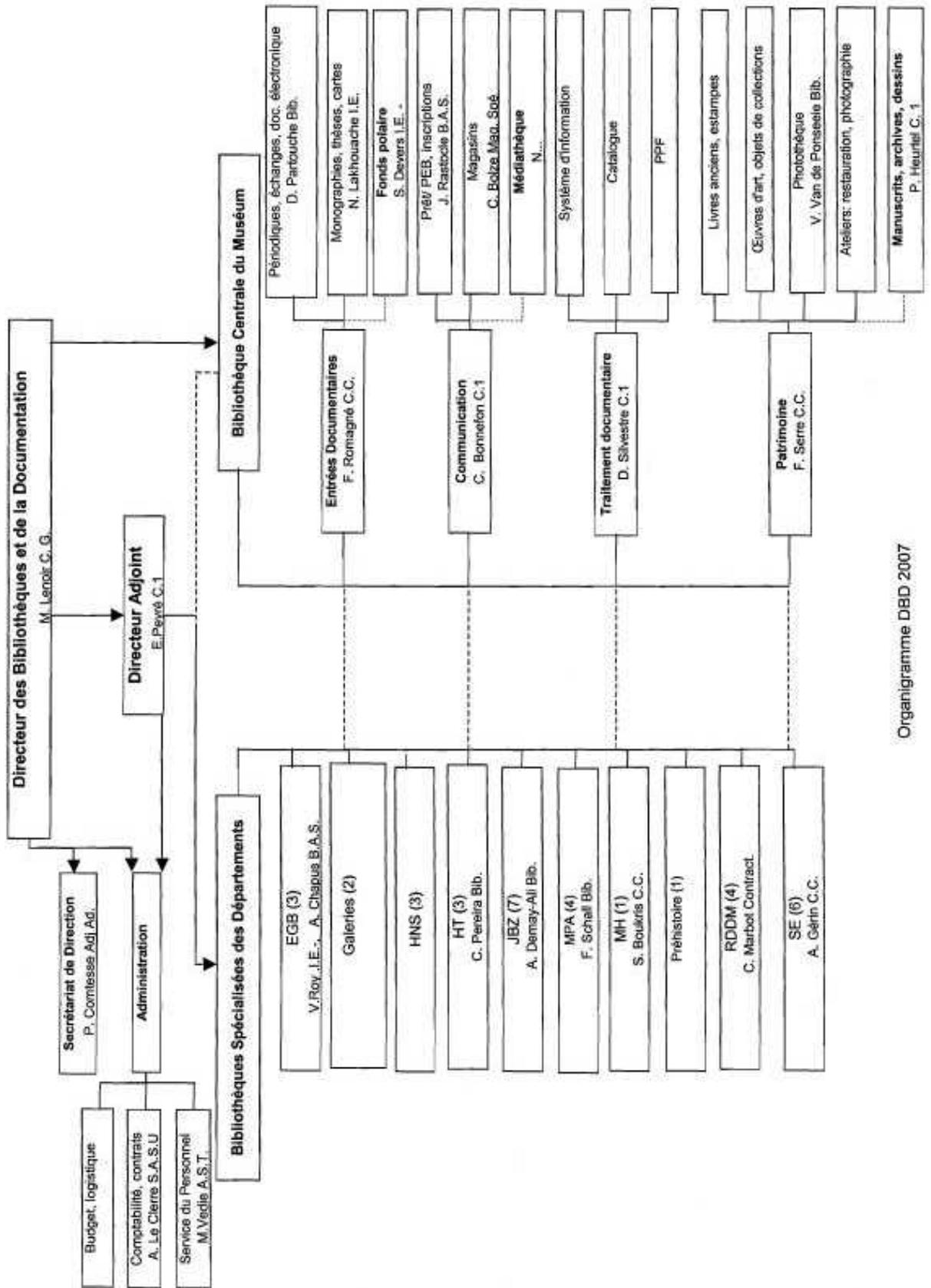
Annexe 1 : Organigramme du Muséum national d'histoire naturelle

ORGANIGRAMME

decembre 2007



Annexe 2 : Organigramme de la Direction des bibliothèques et de la documentation



Organigramme DBD 2007

Annexe 3 : Arrêté 07-13J « fixant les conditions d'enrichissement, d'échange et de désaffectation des collections documentaires, archivistiques et artistiques »



MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

57 rue Cuvier – 75005 Paris

ARRETE N°

fixant les conditions d'enrichissement, d'échange et de désaffectation des collections documentaires, archivistiques et artistiques

Le directeur général du Muséum national d'histoire naturelle,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2001-916 du 5 octobre 2001 relatif au Muséum national d'histoire naturelle ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Muséum n° 2005/2 du 16 février 2005 relative aux règlements des fonds et collections documentaires, archivistiques, notamment l'article 10 de son annexe ;

Vu la note de service n° 05-17J du 28 mai 2005 relative au règlement des collections documentaires, archivistiques et artistiques du Muséum national d'histoire naturelle ;

Sur proposition du directeur des bibliothèques et de la documentation,

Arrête :

Article 1er:

Le présent arrêté fixe les conditions d'enrichissement, d'échange et de désaffectation des collections documentaires, archivistiques et artistiques du Muséum national d'histoire naturelle.

Article 2 :

Les collections documentaires réunies au sein de la Direction des Bibliothèques et de la Documentation se caractérisent par la diversité des types de documents sur tous supports (monographies, périodiques, cartes, thèses, tirés à part, manuscrits, archives, littérature grise documents multimédia) ainsi que par la diversité des modes d'entrées possibles, à titre onéreux ou gratuit.

Quel que soit le type de documents et leurs modes d'entrées, les principes généraux suivants doivent être respectés :

- L'offre documentaire, répartie entre la Bibliothèque Centrale du Muséum (BCM) et les Bibliothèques spécialisées forme une seule collection.
- Tout document, sauf mention contraire, est réputé appartenir aux fonds de la Direction des Bibliothèques et de la Documentation.
- Toute entrée (ou retrait) de document est soumise à l'accord du bibliothécaire ou chargé de conservation documentaire.
- Toute nouvelle entrée s'inscrit dans le respect de la politique documentaire de l'établissement.

- Les collections documentaires de la Direction des bibliothèques et de la documentation doivent répondre aux missions de l'établissement en cohérence avec les fonds existants, y compris l'offre numérique.
- La tenue d'un inventaire pour les monographies et le pointage des fascicules pour les périodiques sont obligatoires.
- Sur le registre sont inscrits le numéro d'entrée, la date, les références bibliographiques du documentaire, la provenance, et éventuellement le prix. Le numéro d'entrée est unique et jamais réutilisé, même en cas de disparition de l'ouvrage.
 - *Le pointage ou « bulletinage » des numéros de périodiques doit être effectué au fur et à mesure de leur réception.*
- Chaque document doit être estampillé.
Les cachets ou tampons attestent la propriété du Muséum - Direction des Bibliothèques et de la Documentation qui fournit les estampilles.
Pour l'estampillage des fonds anciens, il convient de se référer à la fiche spécifique « Collections patrimoniales » .
- Tout document doit faire l'objet d'un signalement en vue de sa diffusion dans le réseau documentaire
A cet effet, il convient de se référer à la fiche spécifique « Signalement des documents ».

Titre Ier : L'enrichissement des collections

Article 3 :

L'enrichissement des collections est effectué selon l'un des modes suivants :

- acquisitions à titre onéreux,
- échanges,
- acquisitions à titre gratuit.

Section I : Les acquisitions à titre onéreux

Article 4 :

Les acquisitions patrimoniales font l'objet de procédures particulières définies dans la fiche spécifique « Collections patrimoniales ».

Article 5 :

Plusieurs niveaux d'acquisition doivent être distingués selon les disciplines et les publics :

- 1^o/ La recherche de l'exhaustivité en vue de constituer des collections de recherche pérennes vis à vis des disciplines pour lesquelles des missions nationales ont été confiées à l'établissement au titre de bibliothèque de référence.

Il s'agit d'acquérir, de diffuser et de conserver de la documentation de niveau recherche dans les champs disciplinaires suivants :

- pour le Cadist (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique de l'Enseignement supérieur) : la zoologie, la botanique, la biologie animale et végétale, la préhistoire et la paléontologie (Périodiques et monographies).

- pour le pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BNF) de partage documentaire : les disciplines définies par la convention conclue entre le Muséum et la BNF.

- 2^o / La demande liée à la mission de diffusion des connaissances du Muséum auprès de tous les publics ;
- 3^o / La réponse à des évolutions de l'établissement : enseignement, expertise, ...
- 4^o / La réponse à un besoin ponctuel exceptionnel.

Article 6 :

Toute acquisition onéreuse courante est effectuée selon la procédure suivante :

- Les agents de la Direction des Bibliothèques et de la Documentation en charge des acquisitions font la liste des documents en concertation avec leurs correspondants scientifiques.
- La Direction des Bibliothèques et de la Documentation centralise la gestion des opérations de commande, le mandatement et le suivi des acquisitions pour notamment les :
 - achats de monographies ;
 - abonnements aux revues (support papier et électronique) et aux bases de données ;
 - documents autres que les livres : cartes, documents multimedia.
- Les acquisitions sont réalisées :
 - dans la limite de la disponibilité budgétaire
 - dans le respect de la procédure des marchés publics, suite à des appels d'offres passés au seul profit de la Direction des Bibliothèques et de la Documentation.
- La Direction des Bibliothèques et de la Documentation dispose de budgets spécifiques identifiés dans le logiciel comptable du Muséum.
 - L'enveloppe budgétaire annuelle des bibliothèques spécialisées est répartie au niveau du Département auquel elles sont rattachées.
 - Un département ou une unité peut abonder par ses crédits propres ou par des crédits sur convention la dotation de la Direction des bibliothèques et de la documentation en autorisant l'ouverture d'un droit d'accès à son unité budgétaire.
- Les acquisitions sont effectuées en complémentarité et en concertation
 - l'achat de doublons imprimés n'est pas exclu s'il est justifié ;
 - l'abonnement à un titre de revue au delà de deux exemplaires pour un même fonds est en principe exclu.

Section 2 : Les échanges

traitement (inventaire spécifique, mentions particulières sur les documents), étant entendu que la règle est l'intégration dans les fonds de la bibliothèque concernée.

- Pour les autres cas, il est recommandé de pouvoir disposer d'une liste préalable.
- Quand le Muséum accepte un don, la Direction des bibliothèques et de la documentation se réserve le droit d'opérer un tri, d'écarter les documents non conformes à sa politique documentaire, de proposer certains documents à d'autres bibliothèques publiques.
- Les dons et legs entraînent le transfert de propriété des documents concernés auprès du Muséum.

Article 11 :

Conformément aux dispositions de l'article 13 du règlement des collections documentaires, archivistiques et artistiques prévoyant le dépôt de tout document publié par le Muséum, les bibliothèques (la Bibliothèque centrale et/ou les bibliothèques spécialisées) sont destinataires d'un exemplaire de chaque publication des chercheurs en poste au Muséum.

Article 12 :

Dans le cadre de la procédure du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque centrale du Muséum est attributaire du deuxième exemplaire de l'éditeur dans les champs disciplinaires pour lesquels elle a une responsabilité nationale.

Une convention particulière entre la Bibliothèque Nationale de France et le Muséum national d'histoire naturelle pour la Direction des bibliothèques et de la documentation définit les modalités de coopération pour la gestion des monographies et périodiques relevant du second exemplaire du dépôt légal éditeur.

Le Muséum est tenu aux obligations inhérentes au caractère patrimonial du dépôt légal : conservation sur le long terme, signalement dans les catalogues et communication sur place, exclusivement.

Titre 2 : La désaffectation des collections

Article 13 :

La sortie d'un document des collections s'inscrit dans le respect de la politique d'acquisition et dans l'objectif d'un plan de conservation partagé.

La sortie d'un ensemble de document(s) est toujours une opération planifiée et réalisée sur la base de critères objectifs élaborés en conformité avec les niveaux d'acquisition susmentionnés.

Article 14 :

Les critères pour un retrait de documents pourront être :

- des critères matériels : usure des documents,
- l'obsolescence des documents pour une collection qui doit répondre à la diffusion des connaissances actuelles (exemple : médiathèque de la BCM),
- l'inadéquation des documents aux disciplines entrant dans les missions de l'établissement,
- la multiplicité des exemplaires en particulier pour les titres de périodiques.

Sont exclus de ce processus les fonds anciens ainsi que les collections pour lesquelles l'établissement a reçu une mission particulière de conservation.

Article 15 :

La destination des documents retirés sera selon les cas :

- le transfert des documents vers d'autres lieux de stockage : conservation en magasins, regroupement des collections incomplètes pour constituer une collection complète en un seul lieu ;
- le transfert des collections vers des réserves centrales du type du CTLES (Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur) ;
- les dons à d'autres bibliothèques publiques : si le nombre de volumes le justifie, ils devront faire l'objet d'une convention ;
- l'élimination physique qui doit rester exceptionnelle.

Article 16 :

Le retrait des documents d'une collection doit reprendre les étapes suivantes :

- Rayer l'ouvrage à l'inventaire ou au registre des cotes et y porter la mention élimination ainsi que la date,
- Supprimer la notice au catalogue ou la mention d'exemplaire.

Article 17 :

Le directeur des bibliothèques et de la documentation et le secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bonnel des actes de Mission*.

Fait à Paris, le

Bertrand-Pierre GALEY

Annexe 4 : Synthèse de l'inventaire des cartes en botanique

Cartes de botanique : État des lieux physique

PHANEROGAMIE	CRYPTOGAMIE
<p><u>Mobilier :</u></p> <p>Deux armoires métalliques de quatre étagères chacune (Salle Cosson) + meuble métallique à cartes en trois parties dont deux inaccessibles (espace des chercheurs devant la salle Cosson).</p>	<p><u>Mobilier :</u></p> <p>Trois étagères dans une armoire en bois dans la salle de la bibliothèque. Un meuble en bois au 3e étage (deux tiroirs et des étagères à compartiments).</p>
<p><u>Volumétrie :</u></p> <p>Armoires : 1799 f. environ et 3 atlas. Meuble métallique : 300 f. dans la partie gauche du meuble (estimation à 700 f. pour le meuble entier). Soit au total 2499 f. environ et 3 atlas pour l'ensemble de la phanérogamie.</p>	<p><u>Volumétrie :</u></p> <p>Armoire de la bibliothèque : 248 f. et 15 atlas. Meuble en bois 3e étage : 125 f. environ dans le tiroir du haut.</p>
<p><u>Formats :</u></p> <p>La grande majorité des cartes sont pliées (76,4 %) dans des boîtes d'archives. Le reste est conservé roulé (6,6 %) ou à plat (17 %).</p>	<p><u>Formats :</u></p> <p>Armoire : 90 % des feuilles sont pliées, 8,5 % des feuilles sont roulées, et 1,5 % sont à plat. Estimation pour le meuble : 1/3 à plat, 1/3 roulées, 1/3 pliées.</p>

État de conservation :

Bon état général de conservation, et sauf quelques exceptions les cartes peuvent se manipuler sans problème. Le conditionnement sera cependant à revoir pour éviter des dégradations futures.

33 feuilles en phanérogamie et 5 en cryptogamie sont en mauvais voire très mauvais état (papier jauni et cassant, morceaux de carte séparés, morceaux manquants ou découpés).

Les cartes entoilées sont en bon état mais les autres présentent des déchirures aux pliures.

Les cartes roulées sont abîmées sur les bords. Beaucoup d'entre elles sont maintenues roulées par des élastiques, à bannir. Deux rouleaux en phanérogamie sont cependant trop fragiles pour être défaits sans dégâts.

L'ensemble nécessite un sérieux dépoussiérage.

Conditionnement actuel : boîtes d'archive non neutres, cartons, 2 cartons à dessin, 1 portefeuille. De nombreuses cartes du 19^e s sont entoilées et parfois protégées sous étui.

Cartes de botanique : État des lieux du contenu intellectuel

PHANEROGAMIE	CRYPTOGAMIE
<p><u>Dates :</u></p> <p>Dates extrêmes identifiées : 1806-1995 Environ 36 % datent du 19^e s, 54 % du 20^e s, et 10 % sont sans date.</p>	<p><u>Dates :</u></p> <p>Dates extrêmes identifiées : 1793-1985 Environ 1 % des titres de cartes datent du 18^es, 9 % datent du 19^e s, 69 % du 20^e s, et 21 % sont sans date.</p>
<p><u>Aires géographiques couvertes :</u></p> <p>Afrique (147 titres), Asie (46 titres), France (42). Mais aussi, moins représentées : Europe, Amérique, Océanie et Moyen-Orient</p>	<p><u>Aires géographiques couvertes :</u></p> <p>France (48 titres), Europe (27 titres), Afrique (10 titres). Mais aussi, bien moins représentées : Asie, Amérique, Océanie et Monde.</p>
<p><u>Annotations :</u></p> <p>Quatre boîtes contiennent des cartes annotées, abîmées, qui étaient probablement des documents de travail sur le terrain lors de missions scientifiques : boîte « fonds CMRN », et boîtes « Jolinon », à identifier. L'inventaire détaillé n'a pas été fait.</p>	<p><u>Annotations :</u></p> <p>Une chemise « cartes Gabas » contient quelques cartes annotées. Le rouleau contient des cartes d'Indochine manuscrites dont deux levés sur calque. L'inventaire détaillé de ce rouleau n'a pas été fait.</p>

Séries :

80 titres de séries en phanérogamie et 38 en cryptogamie (parfois il n'y a qu'une ou deux feuilles de ces séries, incomplètes), sans tableaux d'assemblages. Et l'on trouve parfois des tableaux d'assemblages mais qui ne correspondent pas à des séries ici présentes.

Certaines séries sont dispersées dans plusieurs boîtes, et réparties sur les deux bibliothèques de phanérogamie et cryptogamie.

Doubles : Quelques doubles (cartes en deux voire en six exemplaires)

Origine des fonds : Dons, legs

Traitement : Non signalées, non inventoriées. Juste regroupées plus ou moins par aires géographiques. Les cartes du 19^e s entoilées portent des numéros à identifier.

Typologie des cartes :

Les cartes topographiques sont les plus représentées (26 % en phanéro et 33 % en crypto).

Les cartes botaniques constituent environ 20 % du fonds en phanéro et 11 % en crypto, viennent ensuite les cartes coloniales en phanéro (15 %) et routières en crypto (13,5 %).

Type de carte	Nb de titres en phanéro	Nb de titres en crypto	Type de carte	Nb de titres en phanéro	Nb de titres en crypto
Administrative	9	2	Itinéraires	10	1
Aménagement territoire		1	Marine	3	2
Agriculture	4		Militaire	1	1
Aviation		1	Navigation fluviale	1	
Botanique	58	11	Pédologique	3	1
Coloniale	43		Plans	9	9
Climat	7	1	Politique	10	2
Ecologie	4		Routière	12	13
État-Major	11	2	Topographique	77	32
Géologique	4	7	Tourisme	5	2
Hydrologique	3		Divers ou non identifié	16	8

Valeur patrimoniale : oui

Fonds riche en belles cartes de l'époque coloniale et cartes marines. Ce sont des cartes à valeur historique et esthétique.

Une dizaine de cartes sont manuscrites, sur papier ou sur calque.

En revanche, certaines cartes ou plans n'ont pas une grande valeur patrimoniale ni scientifique et pourraient se trouver facilement dans d'autres bibliothèques (plans de ville, guides et cartes touristiques, cartes routières etc.), leur pertinence en botanique est à étudier.

Valeur scientifique : oui

D'après les chercheurs interrogés, les cartes anciennes ont une utilité scientifique importante pour retrouver et identifier les localités ayant changé de nom, et où sont localisés les spécimens dans certains textes anciens.

Plusieurs cartes ont pour sujet principal les itinéraires de missions scientifiques ou d'expéditions, et présentent un intérêt du point de vue de l'histoire des sciences.

Les cartes topographiques sont aussi importantes que les cartes botaniques pour préparer des missions scientifiques ou identifier des lieux et des milieux.

Les atlas sont riches d'informations précises et couvrent des aires géographiques variées.

IL FAUDRA :

- trouver un espace de travail adéquat (grande table pour déplier les cartes sans dégâts)
- trier les cartes (désherber, ou transférer certaines cartes ailleurs)
- regrouper les séries éparpillées sur les deux bibliothèques ou dans plusieurs boîtes
- dépoussiérer et changer le conditionnement
- fusionner et réorganiser les deux fonds

Index

Bibliothèque centrale.....	12, 22
Cartes	26
Bibliothèques spécialisées	13
Cartes	30
Budget	12, 16, 32, 34, 41
Cartes	
Acquisitions	16, 41
Catalogage.....	41, 47
Conditionnement	29, 35, 37, 39
Numérisation	23, 42
Patrimoine	14
Recherche scientifique.....	21
Spécificités	17, 19
Valorisation.....	53
Cartothèques.....	23, 37
Réseau professionnel.....	42
Patrimoine	12, 14, 23, 33, 53
Politique documentaire	12, 31, 38, 47